48e ANNÉE. — N° 16.806
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f.	30 f.
France et Colonies...	9 »	17 f.	32 f.
Etranger.....	10 »	20 f.	40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

DIMANCHE 7 JUILLET 1918
SAINT ALEXIS
SOLEIL : lever 5h24 ; coucher 8h49
LUNE : nouvelle le 8, P. Q. le 16

LE SECOURS D'URGENCE DANS LES RÉGIONS LIBÉRÉES

Section de Bordeaux et du Sud-Ouest

VINGT-SIXIEME LISTE

Une petite fille sur ses économies...	2	»
Classe 21.....	5	»
Mme André Faure.....	50	»
Hélène R. et Blanche S. (Dordogne).	2	»
M. Paul Montagne, exportateur, et ses amis américains à l'occasion de l' « Independence Day ».....	1,000	»
Général Plazanet.....	10	»
Intendant militaire Schuster.....	20	»
Commandant Mays.....	10	»
M. Ernest Guilhem, 2, rue Sainte-Colombe	250	»
Une Léognanaise ayant toujours espoir	1	»
Louis Rolland.....	100	»
Sur les économies de la petite Minette	10	»
L. et A., Talence.....	5	»
M. L.....	2	»
M. Maux, 292, boulevard de Talence.	10	»
Anonyme	20	»
Le Papa d'un poilu.....	20	»
Les époux Maumus, 32, rue Condorcet	8	»
A. B., Belvès (Dordogne).....	50	»
Un cœur meurtri, malade et désespéré	20	»
Zozo	1	»
Mme G. Blondeau	100	»
Trois Nénettes sans Rintintins.....	3	»
M. Albert Patri, du 344e.....	100	»
M. et Mme Georges Bourgoin.....	25	»
Un commis principal des P. T. T.	20	»
Anonyme, Bordeaux.....	10	»
M. et Mme Lespinasse.....	25	»
Frégo, Jeannot et Zozo.....	5	»
Jean et Tantine, Bordeaux.....	5	»
Une Basquaise.....	20	»
R. B.....	2	»
Deux sœurs L. et R.....	20	»
Bonne maman du Mas-Livet.....	1	»
Total.....	F. 1,932	»
Listes précédentes.....	253,679	05
Total à ce jour.....	255,611	05

Les souscriptions en espèces sont reçues chez M. R. de Bethmann, trésorier, 83, quai des Chartrons;

Et dans les bureaux de la « Petite Gironde », 8, rue de Cheverus.

Les dons en nature sollicités, sont toujours reçus au dépôt de l'Œuvre, 25, rue des Remparts.

Un Combat naval dans l'Adriatique

Rome, 6 juillet. — Le soir du 1er juillet, au retour d'une reconnaissance sur la côte ennemie, une escadrille de torpilleurs italiens, arrivée en vue de Pola, a ouvert le feu contre cinq unités autrichiennes qui se trouvaient à proximité de l'entrée du port.

Après un violent duel d'artillerie, les navires ennemis, virant de bord, sont rentrés au port, évidemment endommagés. Les torpilleurs italiens ont rejoint alors d'autres escadrilles engagées avec les batteries côtières ennemies au nord de Pola. Des hydravions ont pris part à ces actions, signalant l'efficacité du tir et s'opposant aux attaques des avions ennemis, dont un du type K a été abattu et est tombé à la mer. L'officier et les deux marins qui le montaient ont été recueillis à bord d'un torpilleur.

Les navires et les hydravions italiens sont tous rentrés à leur base.

Vapeur anglais torpillé

LE SAUVETAGE

Londres, 5 juillet. — On annonce qu'un vapeur britannique a été torpillé à neuf heures, par une nuit très obscure, et a coulé en quinze minutes. Trois de ses canots ont pu s'éloigner en sécurité, mais un quatrième a été brisé. L'équipage a conservé une discipline excellente, et le capitaine est resté sur la passerelle jusqu'à ce que le vaisseau coulât.

Le chalutier français « Marie-Frédérique » s'est dirigé rapidement vers les survivants et a continué l'œuvre du sauvetage en dépit du fait qu'à tout moment il pouvait être lui-même torpillé. Grâce à l'action prompte et vaillante des Français, les pertes se sont élevées seulement à dix-huit personnes, la plupart étant causées par le bris du quatrième canot du vapeur.

Les lords de l'Amirauté britannique en expriment aux autorités navales françaises leur appréciation de la conduite de l'équipage du chalutier français, déclarent que le capitaine de ce vaisseau a agi d'un bout à l'autre d'une manière méritant les plus hautes louanges, et que ce fut grâce à ses efforts prompts et continus que la plus grande partie de l'équipage du vapeur a été sauvée. On a constaté que tout l'équipage de la « Marie-Frédérique » a traité les hommes recueillis avec la plus grande bonté possible.

Le pape et les torpillages des navires-hôpitaux

Rome, 6 juillet. — L'« Osservatore Romano », organe du Vatican, fait suivre la protestation du gouvernement anglais contre le torpillage du navire hôpital « Llandovery-Castle » du commentaire suivant :

« Nous ne pouvons pas ne point exprimer la profonde horreur que nous cause un tel récit. Nous sommes sûrs que l'Allemagne elle-même sera la première à éprouver ce sentiment d'horreur, et qu'une fois contrôlée l'exactitude de telles nouvelles, elle ne manquera pas de prescrire à ce sujet les mesures opportunes. »

Lancement d'un contre-sous-marin

Paris, 5 juillet. — Aujourd'hui a eu lieu, dans un chantier de la région parisienne, le lancement d'un petit contre-sous-marin de 152 tonnes, faisant partie d'une série dont la construction se poursuit rapidement.

MM. Georges Leygues, ministre de la marine, et Loucheur, ministre de l'armement, assistaient à la cérémonie, ainsi que l'amiral de Bon, chef d'état-major général.

Comment serait mort le sultan

Bâle, 5 juillet. — Le procès-verbal médical sur la mort du sultan, signé par Suleiman Numan Pacha, inspecteur sanitaire de l'armée; par Akil Magdar, recteur de la Faculté de médecine; par le docteur Taptas, médecin particulier du sultan, et par d'autres médecins, dit que le sultan souffrait depuis quelques semaines de troubles du système digestif.

Le 25 juin, il fut pris d'une forte fièvre. Au cours de la maladie apparurent des symptômes de paratyphus qui aggravèrent le diabète dont le malade avait souffert par intermittence, et la température monta à 39°5. Il fut impossible de réagir contre le diabète. Le sultan mourut le 3 juillet, à sept heures dix.

KERENSKY

Photographie faite ces jours-ci à Paris

Ph. MEURISSE.

Le Problème des Monopoles

Avant de continuer l'étude que j'ai entreprise sur la réforme fiscale, je tiens à rappeler que je ne vise en aucune façon la situation présente, mais celle d'après-guerre. Je considère comme des expédients indispensables mais provisoires la plupart des décisions prises, improvisées, on peut le dire, sous la pression des événements et en vue de faire face à des obligations immédiates.

J'envisage ici — et je crois que les législateurs devraient envisager d'ores et déjà — la situation de demain, l'époque où la paix étant rétablie, nous serons en présence des charges laissées par la guerre, où il faudra songer à une organisation fiscale définitive permettant à la fois de liquider le passé et de préparer l'avenir sans entraver l'activité productrice de la nation.

Aucune ressource à cet effet ne saurait être négligée. Il faudra faire appel à tous les procédés pratiques pour augmenter les recettes du Trésor sans trop accabler le contribuable.

Aux revenus tirés des contributions directes et des contributions indirectes, toute une école propose d'ajouter les produits des « Monopoles » : monopoles des chemins de fer, des mines, des assurances, des alcools, etc., tous placés sous la direction de l'Etat qui les administrerait et encaisserait les bénéfices.

Je crois qu'il ne faut pas « a priori » rejeter l'éventualité de cette recette, mais qu'il importe d'étudier attentivement les moyens de la réaliser et de se demander sans parti pris quelle est, en présence de ce problème, la solution que réclame réellement l'intérêt général du pays.

Et d'abord : faut-il établir ou laisser subsister des monopoles ? Ce système peut-il s'appliquer indistinctement et avec les mêmes avantages à toutes les grandes entreprises, à toutes les industries visées par ses défenseurs ?

Je conçois, par exemple, le monopole des alcools considéré comme une arme de guerre contre l'alcoolisme. J'admets le monopole des mines en tenant compte de la nature spéciale de ces exploitations.

En est-il de même du monopole des chemins de fer, du monopole des assurances, des tabacs, etc. ?

L'intérêt général n'a-t-il pas à gagner, par exemple à voir la libre concurrence créer, comme en Angleterre et aux Etats-Unis, de nouveaux réseaux de chemins de fer, dont la rivalité multipliera les relations, augmentera le trafic et en diminuera les frais ?

La liberté laissée au fonctionnement des assurances — sous la réserve de contrôle destiné à protéger les citoyens contre des manœuvres dolosives — ne doit-elle pas avoir pour conséquence une limitation raisonnable du tarif des primes au profit de la grande masse des intéressés ?

Il conviendrait donc, dans cet ordre d'idées, de rechercher avant tout dans quels cas particuliers le monopole doit être préféré à la liberté et « vice versa ».

A supposer que le monopole l'emporte et devienne la loi uniforme de nos grandes industries, s'en suivrait-il qu'on doive forcément abandonner à l'Etat la gestion des monopoles ?

Ici je n'hésite pas à me prononcer pour la négative et les raisons abondent à l'appui de ma thèse : les multiples expériences de l'infériorité de l'Etat en matière industrielle et commerciale; le développement anormal du fonctionnarisme qui pèse déjà si lourdement sur notre organisation sociale; le gaspillage qui naît fatalement de l'irresponsabilité et qui diminuerait d'autant les bénéfices escomptés.

Le régime du monopole n'est réellement applicable qu'autant que l'Etat sera tenu à l'écart de son fonctionnement.

Est-ce à dire qu'il doive se priver des avantages financiers attachés au régime par ses défenseurs ?

Pas le moins du monde.

L'Etat, dans certains cas, peut recourir à la régie intéressée, mais s'il s'assure ainsi les moyens de retirer des bénéfices du monopole sans en compromettre la marche par sa participation directe, il court aussi les risques de subir des pertes auxquelles il est prudent de ne pas l'exposer.

Le plus sage, à mon avis, et le plus productif, serait que l'Etat concédât l'exploitation des monopoles, soit à des individus, soit à des Sociétés, moyennant une rétribution ferme consentie au plus offrant et qui assurerait à l'Etat une recette certaine, à l'abri de tout aléa et constituant une contribution d'une justice incontestable, puisqu'elle représenterait le paiement d'un privilège.

La loi de 1810, par exemple, sur le régime des mines, devrait être modifiée dans ce sens. L'Etat propriétaire du sous-sol ne pourrait en concéder l'exploitation qu'en échange d'une redevance annuelle qui serait le loyer de sa propriété et lui assurerait un important revenu. Il en serait de même des chemins de fer lorsque seront arrivées à expiration les conventions actuelles ou que l'on aura cru devoir devancer cette date par un rachat plus avantageux.

Je me hâte d'ajouter que, dans ma pensée, il n'est pas nécessaire de recourir au monopole pour procurer au Trésor les ressources que l'on attend de ce régime.

Les industries visées sont de celles qui, par leur envergure, par leur rayonnement sur l'ensemble du territoire, par le développement qu'elles devraient à la liberté, peuvent et doivent contribuer plus largement aux charges communes et en proportion avec les avantages qu'elles retirent de l'organisation sociale.

Il ne serait que juste de demander aux Compagnies de chemins de fer, aux Sociétés minières d'assurances, etc., etc., une contribution déterminée qui permettrait de combiner utilement le souci des intérêts du Trésor et les droits de la libre concurrence.

Ferdinand REAL.

La conférence interparlementaire reçue à la Chambre des communes

Londres, 5 juillet. — Hier après-midi, les membres alliés de la Conférence commerciale parlementaire ont été reçus, sur la terrasse de la Chambre des communes, par le président de la Chambre, qui a prononcé une allocution en français. Les délégués ont répondu brièvement, notamment M. Chaumet au nom de la France; M. Pavia, au nom de l'Italie.

Londres, 5 juillet. — Le roi et la reine ont reçu aujourd'hui aussi, au palais de Buckingham, une délégation de la Conférence interalliés parlementaire et commerciale.

Après quelques cordiales paroles de bienvenue adressées à tous les délégués individuellement, le roi a prononcé l'allocution suivante :

« C'est avec un grand plaisir que la reine et moi vous souhaitons la bienvenue aujourd'hui.

» J'espère que le résultat de vos délibérations en conférence sera d'encourager cette confiance mutuelle et l'estime entre les Parlements et les communautés commerciales de toutes les nations alliées, qui sont la base véritable des accords et des alliances.

» Puissions-nous dans l'avenir travailler ensemble aux arts de la paix aussi cordialement que nous l'avons fait parmi les dangers et les vicissitudes de la guerre, et puisse notre action commune être un instrument aussi puissant pour favoriser le bonheur et la prospérité de tous les peuples alliés qu'il l'a été pour faire échouer les plans de l'ennemi.

» Le commerce est véritablement l'âme de la civilisation et l'amélioration continue du bien-être de nos peuples, qui est le but légitime de tout gouvernement avisé, dépend de l'échange constant et non entravé des produits.

» Puisse l'entente du commerce que vous avez pour but de faciliter être le guide et le précurseur de cette paix universelle que nous espérons avec confiance et patience voir résulter du triomphe de nos armées. »

Pour le suffrage des femmes

Paris, 6 juillet. — Le groupe des droits de la femme, réuni vendredi après-midi, a pris connaissance de la réponse du président Wilson à l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes, rendant hommage au rôle des femmes pendant la guerre et se déclarant partisan de leur droit de suffrage politique. Le groupe a décidé de demander à la commission du suffrage universel le dépôt prochain de son rapport sur cette question.

LES OPÉRATIONS MILITAIRES

COMMUNIQUES ANGLAIS

Du 5 juillet (soir)

Le nombre des prisonniers faits hier, au cours de l'opération sur la Somme et de la contre-attaque allemande qui a suivi, dépasse actuellement quinze cents, dont quarante officiers.

Rien à signaler en dehors d'une activité d'artillerie ennemie dans la région de SCHERPENBERG.

Du 6 Juillet (après-midi)

Au cours de rencontres de patrouilles, dans le voisinage d'YPRES, nous avons fait quelques prisonniers.

L'artillerie ennemie a été active entre VILLERS-BRETONNEUX et l'ANCRE.

Rien d'autre à signaler.

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Du 5 juillet (23 heures)

Activité moyenne des deux artilleries, plus vive au sud de l'AISNE, notamment dans les régions de CUTRY et de MONT GOBERT.

A l'ouest de BUSSIARES, nous avons exécuté un coup de main et ramené des prisonniers.

Du 6 Juillet (14 heures)

En CHAMPAGNE, nos détachements ont pénétré dans les lignes ennemies et ramené des prisonniers.

Plusieurs coups de main ennemis au BOIS LE CHAUME, sur le secteur américain de XIVRAY et dans les Vosges, ont complètement échoué.

Nuit calme sur le reste du front.

COMMUNIQUÉ AMÉRICAIN

Du 5 juillet (21 heures)

Nos patrouilles ont fait de nouveaux prisonniers dans la région de CHATEAU-THIERRY, où l'on signale une vive activité d'artillerie, ainsi qu'en PICARDIE et dans les VOSGES.

Nous avons repoussé dans ce dernier secteur un coup de main ennemi et deux patrouilles qui ont essayé de s'approcher de nos lignes.

COMMUNIQUE ITALIEN

Rome, 5 juillet (officiel).

Sur la BASSE PIAVE, après avoir repoussé une violente contre-attaque et détruit de nouveaux centres de résistance ennemis, nous avons élargi considérablement nos positions au sud-est de CHIESANUOVA et au nord de CAVAZUCCHERINA, capturant 419 prisonniers, une batterie de six obusiers de 105 ⌀ et un très grand nombre de mitrailleuses.

Au nord-est du GRAPPA, après une préparation d'artillerie, nos détachements ont pénétré dans les positions adverses à la tête du VAL CALCINO. La réaction ennemie, qui se manifesta par un tir intense et par des contre-attaques, ne réussit point à nous enlever nos gains aux portes de SALTON. Une trentaine de prisonniers, dont cinq officiers et six mitrailleuses restèrent dans nos mains.

Sur le PLATEAU D'ASIAGO, nous repoussâmes deux contre-attaques au CORNONE (Sasso Rosso), en engageant l'ennemi dans des mêlées à la baïonnette et à coups de grenades à main, qui lui firent subir des pertes graves.

Une patrouille britannique surprit et détruisit un poste ennemi près de CANOVE.

Dix avions ennemis abattus

Ces derniers jours, nous avons abattu 10 avions et 2 ballons captifs.

La Guerre aérienne

Attaques de troupes ennemies

Londres, 5 juillet (officiel). — **Le 4 juillet, nos appareils ont coopéré dans l'heureuse attaque au sud de la Somme; ils ont bombardé les positions allemandes pendant la nuit précédente.**

Au cours de l'opération elle-même, ils ont mitraillé les positions ennemies et lancé des bombes à faible altitude sur les troupes ennemies et sur leurs transports.

21 boches descendus

Sur d'autres points du front, nous avons effectué des reconnaissances et des opérations de liaison avec l'artillerie.

Onze appareils allemands ont été détruits et dix forcés d'atterrir désemparés.

Un ballon ennemi a été abattu en flammes. Quatre de nos appareils engagés dans la zone de combat manquent. Tous les appareils engagés sur d'autres points du front sont revenus.

Bombardement

Nous avons lancé trente tonnes et demie de bombes, au cours de la journée et la nuit du 4 au 5 juillet.

Les Anglais bombardent encore Coblentz et Sarrebruck

Londres, 6 juillet (officiel). — Nos formations ont attaqué avec violence la gare de Coblentz le matin du 5 juillet. Les nuages ont empêché d'observer les résultats.

Sarrebruck a été également bombardé avec succès. Nos escadrilles, attaquées au-dessus de la ville, ont abattu un avion ennemi et obligé un autre à atterrir. Tous nos appareils sont rentrés.

Les attaques contre les villes allemandes

Londres, 6 juillet. — La population des régions frontières allemandes devient de plus en plus énervée par suite des raids aériens.

Des Hollandais revenus hier d'Allemagne annoncent que dans l'attaque aérienne britannique sur Carlsruhe, pendant la nuit du 25 au 26 juin, il y eut quinze tués et environ trente blessés. Deux tramways ont été détruits.

Une autre attaque, d'avitaeurs français cette fois, dans la nuit du 29 au 30 juin, a causé la destruction du grand pont de fer de Herne, en Westphalie. Cette dernière attaque ayant grandement troublé la circulation, surtout par eau, des précautions étendues ont été prises pour mettre les régions industrielles à l'abri de pareilles incursions, dont les conséquences sont très sérieuses puisqu'elles tendent à paralyser la fabrication des munitions.

Cinq observateurs en saucisse échappent à dix avions boches

Front français. — Dans la nuit du 27 au 28 juin dernier, quatre de nos ballons d'observation surveillaient en Picardie un secteur où l'activité de l'ennemi avait attiré l'attention de notre commandement. Le temps était brumeux et froid, la visibilité moyenne. Les observateurs, les lieutenants L..., L..., B..., et les sergents G... et B... virent soudain surgir des nuages une dizaine d'avions allemands qui attaquèrent les ballons avec des bombes et à coups de mitrailleuses. Deux des saucisses prirent feu presque aussitôt, mais les trois lieutenants, après s'être assurés qu'ils emportaient avec eux toutes leurs notes et les résultats de leurs observations, se jetèrent dans le vide en parachute, accompagnés des deux sergents. L'atterrissage se fit normalement dans un champ voisin, sauf pour le sergent B..., qui descendit au milieu des arbres d'un petit bois et fut légèrement blessé. Pendant ce temps, les canons de la D. C. A. étaient entrés en action et un des avions ennemis, qui avait incendié un ballon, s'était à son tour abattu en flammes, touché par nos obus.

Fonck aurait en réalité 74 victoires

Paris, 6 juillet — On sait que Fonck compte 49 victoires officielles. Seul l'Anglais Mannock le dépasse avec 50 succès, mais il faut tenir compte de ce que l'homologation anglaise est différente de la nôtre. Elle se décerne sur déclaration des camarades du vol du vainqueur, alors que chez nous le contrôle des observateurs terrestres est rigoureusement exigé. A ce compte Fonck serait actuellement titulaire de 74 victoires.

Le cycliste Paillard, un des bombardiers d'Essen, est nommé officier

Paris, 6 juillet. — Le champion cycliste Antoine Paillard, devenu l'un de nos plus brillants aviateurs, fut, il y a environ un an, le héros du bombardement par avions des usines Krupp à Essen. Au retour de ce raid, il se perdit dans le brouillard et dut atterrir en Hollande et y demeurer captif. Voici quelques mois, il s'en évada, revint en France et rejoignit peu après le front. Dès avril, il recommença ses bombardements de jour et de nuit. Le courage du jeune pilote vient d'être récompensé par un galon d'officier et la médaille militaire accompagnés d'une magnifique citation.

Ballons captifs et sous-marins

Paris, 5 juillet. — **Indépendamment de ses dirigeables qui ont fait en mai environ 1,500 heures de croisière au-dessus de la mer, interdisant ainsi aux sous-marins ennemis de jouir au moins de zones de plus en plus étendues, la marine française emploie des ballons captifs soit dans les postes de vigie du littoral, soit en mer, à bord de petits bâtiments. Les ballons captifs ont fait le mois dernier plus de 4,500 heures d'ascension et 135 sorties en mer, tant pour des patrouilles que pour des dragages. Quelques-unes de ces sorties ont duré cinq, six et même sept jours.**

Réunion du conseil supérieur de guerre des alliés

Les premiers ministres des Dominions y assistent

Versailles, 5 juillet. — Le conseil supérieur de guerre vient de tenir sa septième session. Il a exprimé ses sincères félicitations à l'armée italienne et au peuple italien pour leur mémorable victoire sur l'armée austro-hongroise

Il estime que cette victoire, remportée à un tournant critique de la guerre, apporte une contribution précieuse à l'effort des alliés vers le succès final de leur cause.

Le trait distinctif de cette session a été la présence à la troisième séance de sir Robert Borden, premier ministre du Canada; de M. W. M. Hughes, premier ministre d'Australie; de M. F. Massey, premier ministre de Nouvelle-Zélande; de M. F. W. Lloyd, premier ministre de Terre-Neuve, et de plusieurs autres ministres des Dominions de l'empire britannique, présentés au conseil par M. Lloyd George.

Au nom du conseil supérieur de guerre, M. Clemenceau et M. Orlando ont exprimé à ces représentants des Dominions les remerciments des nations alliées pour les services éclatants rendus sur les champs de bataille par les troupes des grandes colonies britanniques.

Le conseil supérieur de guerre a examiné la situation présente sous tous les aspects, avec le concours du général Foch et de ses autres conseils militaires, et a pris d'importantes décisions.

Parmi les personnes présentes se trouvaient :

M. Clemenceau, M. Lloyd George, M. Orlando, M. Pichon, M. Balfour, lord Milner, le baron Sonnino, le général Foch, sir Henry Wilson, le feld-maréchal sir Douglas Haig, le général Pershing, le major-général belge Guillain et les représentants militaires permanents des alliés à Versailles.

Déclarations de MM. Orlando et Sonnino

Paris, 6 juillet. — A l'issue du Conseil supérieur de guerre interallié qui vient d'être tenu à Versailles, MM. Orlando, président du conseil, et Sonnino, ministre des affaires étrangères d'Italie, ont fait à un de nos confrères les déclarations suivantes :

M. ORLANDO

« Je n'ai jamais douté de la victoire de nos armées réunies. L'Amérique nous apporte à nous tous aujourd'hui une sérieuse compensation à la défection russe, et je ne doute pas un seul instant que les armées de l'Entente ne réussissent à nous procurer la paix que nous souhaitons : la seule qui corresponde au désir unanime des peuples alliés. »

Et M. Orlando ajouta : :

« Nul peuple n'aime plus la liberté que le peuple italien. Italiens, Français, Américains, nous avons un commun idéal: c'est pourquoi, étrangers à tout esprit de violence, nous désirons tous consacrer nos jours au triomphe de la liberté et des arts. L'Allemagne n'a songé qu'au triomphe de ses propres idées; elle n'a rien légué au monde, sinon la tradition de la barbarie. Elle fut la dernière à recevoir la culture méditerranéenne. En a-t-elle profité ? Rien ne nous autorise à le penser. »

M. SONNINO

« France, Italie, Angleterre, Etats-Unis : Que voulez-vous de plus ? La victoire mondiale des peuples libres est assurée ! Qu'il se produise d'ici à son triomphe définitif de graves événements, nul d'entre nous n'en doute. C'est de cette certitude que sont faites nos futures victoires. »

Une semaine fructueuse pour les alliés

Londres, 6 juillet. — Pendant la semaine qui vient de s'écouler, les alliés ont fait plus de 5,000 prisonniers, se sont emparés d'importants objectifs tactiques et ont obtenu des informations précieuses sur l'état des préparatifs ennemis.

Pendant la semaine du 27 juin au 3 juillet, 179 aéroplanes allemands ont été abattus sur le front britannique, tandis que 36 appareils britanniques seulement sont portés manquants.

M. Lloyd George sur le front américain

Paris, 6 juillet. — M. Lloyd George, accompagné de lord Milner, secrétaire d'Etat à la guerre; de MM. W.-M. Hughes, premier ministre australien, et du général Rawlinson, après avoir visité les Australiens, se rendit au camp américain. Les troupes l'attendaient pour être passées en revue. Quand la revue fut terminée, M. Lloyd George prononça une vibrante allocution :

« Une illusion du kaiser, dit-il, c'était que si même vous entriez en guerre, vous n'arriveriez pas ici parce que vos navires seraient arrêtés et qu'on ne pouvait pas vous amener. Que, même si vous arriviez, vous ne seriez pas suffisamment entraînés pour vous mesurer avec les vétérans de l'armée allemande. Château-Thierry a ouvert les yeux sur cette erreur. Le kaiser sait que des millions d'hommes pareils vont suivre, et il sait sa défaite certaine et inévitable. Nous vous sommes reconnaissants de venir assister les démocraties occidentales dans l'aide à la France. »

M. Lloyd George parla ensuite de la question de la paix. Il dit :

« Les déclarations d'hier du président Wilson définissent nos buts de guerre. Si le kaiser et ses conseillers acceptent demain les conditions définies par votre président, il peut avoir la paix non seulement de l'Amérique, mais de la Grande-Bretagne et de la France. Mais aucune indication qu'il ait pareille intention n'existe. Nous ne convoitons pas un mètre de territoire allemand et nous ne désirons pas la priver de la possession à laquelle elle a droit. »

En Sibérie et sur la côte mourmane

Paris, 6 juillet. — Dans un de nos précédents articles, nous disions que les succès locaux remportés par nos alliés et par nous-mêmes sur certains points du front, ne diminuaient pas notre tristesse profonde et notre appréhension des événements qui se préparent en Sibérie et sur la côte Mourmane, sans que les puissances de l'Entente aient encore pu organiser un effort commun pour s'y opposer.

Ces questions qui, à première vue, semblent être du domaine diplomatique, ont une influence trop immédiate et prépondérante sur les résultats des opérations et sur le sort de la guerre pour que nous puissions nous en désintéresser. Au surplus elles ont une analogie complète avec cette manœuvre bien connue en tactique qui consiste à soulager par une habile diversion une troupe trop vigoureusement pressée par l'assaillant; celui-ci est alors obligé de dégarnir son front d'attaque pour faire face à cette menace.

Depuis des mois et des mois, tous ceux qui voient s'accomplir le travail de la politique allemande et sa pénétration méthodique partout où la trahison russe a ouvert les voies à ses ambitions, mettaient leurs suprêmes espoirs de salut dans l'intervention en Sibérie soit des Japonais seuls, soit de tous les alliés. On sait, sans qu'il soit besoin d'y insister, les scrupules qui arrêtent l'un des alliés, mais on peut se demander si les autres puissances de l'Entente lui ont suffisamment fait comprendre les dangers beaucoup plus graves et immédiats de l'inaction.

C'est d'abord la liberté pour les Allemands — et ils en usent encore actuellement — de retirer du front oriental de nouvelles divisions pour les jeter contre nous; c'est aussi la certitude de laisser accabler par les cent mille prisonniers allemands que les Soviets ont armés ces admirables légions tchéco-slovaques, que ces mêmes Soviets désarment sur l'ordre de l'Allemagne; c'est encore la perte de la seule occasion que l'on avait d'apporter aux Russes restés fidèles à l'honneur le secours qu'ils réclament de nous pour refaire leur patrie; c'est enfin l'invasion économique de l'Allemagne, s'étendant bientôt sur toute l'Asie, et pleine de menaces pour la Chine et le Japon. Toutes ces choses, déjà dites et redites mille fois, sont tellement évidentes qu'on hésite à les répéter encore, mais combien il est douloureux de voir le danger grandir chaque jour, ainsi qu'un incendie qui s'étend sans que l'on puisse en arrêter les ravages !

Et voici la conquête de la côte Mourmane, qui est en train de s'accomplir afin d'enlever à la Russie son dernier débouché sur la mer libre et de nous fermer du même coup la porte septentrionale de la Russie. Là, encore, il faut reconnaître que les Allemands ont habilement opéré; ils ont amené le gouvernement finlandais à exécuter aveuglément toutes leurs volontés; ils ont mis à la tête de l'armée finlandaise le général allemand von der Goltz, ils ont envoyé en Finlande un effectif de 50,000 Allemands en vue de renforcer cette armée pour laquelle on vient de demander des crédits militaires. A cette heure, le masque tombe : La Finlande déclare son intention de s'emparer des provinces russes d'Olonetz et d'Arkhangel, et déjà des colonnes sont en marche sur Kola.

Bien entendu, Lenine et Trotzky favorisent toutes les entreprises dirigées contre nous; ils ont notamment fait épurer le Soviet d'Arkhangel, qu'ils savaient favorable à l'Entente, par un de leurs émissaires nommé Skedrow, qui, à peine sa mission remplie, a adressé des menaces à notre ambassadeur. Si l'on rapproche ce fait des mesures prises par Lenine pour diriger la lutte contre les Tchéco-Slovaques, ainsi que l'exigeaient les Allemands, doutera-t-on encore que Lenine et Trotzky soient deux agents de l'Allemagne. Et c'est-il dans l'espoir chimérique d'établir une entente avec ces misérables que nous resterons inactifs et laisserons s'accomplir les desseins de l'ennemi ? Ou si enfin nous nous décidons à agir, ne sera-ce pas trop tard, ainsi que cela est survenu quand nous avons voulu secourir la Serbie ?

Répétons-le, avec bien d'autres, la victoire des alliés dépend désormais de l'unité de direction politique de la guerre.

Général MARABAIL.

Le traité de paix entre l'Autriche et les Bolcheviks est ratifié

Bâle, 6 juillet. — A Berlin, entre MM. Joffe, ambassadeur russe, et Larisch, chargé d'affaires d'Autriche-Hongrie, a eu lieu l'échange des actes de ratification du traité de paix et des traités additionnels entre l'Autriche-Hongrie et la République des Soviets russes.

En Russie

LES BOLCHEVIKS BATTUS A IRKOUTSK

Londres, 5 juillet. — L'agence Reuter apprend que suivant un télégramme reçu aujourd'hui de source britannique, les Tchéco-Slovaques ont infligé une sévère défaite aux forces bolchevistes et que celles-ci, complètement défaites à l'ouest d'Irkoutsk, ont été chassées de Nijni Udinsk et de Tulun vers l'est du lac Baïkal.

Les Bolchevistes ont évacué Irkoutsk, emportant de grandes quantités de vivres.

LES TCHECO-SLOVAQUES A VLADIVOSTOK

Tokio, 5 juillet. — Le consul de Russie à Kobé a reçu des informations confirmant que les Tchéco-Slovaques sont maîtres de Vladivostok.

Le commandant en chef de la place, le général Diterichs, est un des plus brillants officiers de l'état-major du général Alexeieff. Il a fait une proclamation fermant l'entrée du port à tous les navires pendant la nuit.

LA FINLANDE ARME

Stockholm, 6 juillet. — Le gouvernement finlandais a demandé au Landtag des pouvoirs extraordinaires en vue du maintien de l'ordre et de la défense du pays. Simultanément on parle de mettre en liberté 80,000 gardes rouges internés.

Le Sénat a décidé de rappeler sous les armes les classes 1892 à 1896 renvoyées récemment dans leurs foyers. Le motif de ce rappel est l'attente d'événements importants dans le nord de la Finlande.

La menace allemande à travers la Finlande

Londres, 6 juillet. — La situation résultant de l'avance allemande vers la côte mourmane à travers la Finlande est sérieuse, mais non immédiatement dangereuse. La contrée est pratiquement inhabitée et dépourvue de routes. On dit que les Allemands construisent un chemin de fer léger, mais il est vraisemblable qu'ils ne pourront rien faire avant les gelées d'hiver, c'est-à-dire à la fin d'octobre. Jusque-là, la situation sera surveillée de très près par les alliés. Les Finnois du Sud sont germanophiles, mais les Finnois du Nord sont hostiles aux Allemands. La politique des alliés est de ravitailler les Finnois du Nord sans permettre aux vivres d'aller aux Allemands. Les gouvernements alliés ont de nouveau déclaré au Soviet central qu'ils ne visent pas à des conquêtes territoriales dans la Péninsule mourmane.

La Finlande contre les Alliés (?)

Stockholm, 5 juillet. — Le gouvernement finlandais a déposé à la Diète un projet de loi militaire demandant les crédits nécessaires pour constituer une armée capable d'assurer l'ordre dans le pays et de défendre les intérêts de la nation.

On se rappelle qu'il y a quelque temps un ordre de mobilisation fut émis par le gouvernement pour convoquer sous les drapeaux tous les soldats en congé permanent. Jusqu'à présent, le gouvernement paraissait faire quelques efforts pour représenter l'expédition de Petchenga comme une entreprise privée dirigée par des patriotes enthousiastes. Le gouvernement laissait entendre qu'il n'était en aucune façon responsable pour ce genre d'expédition garibaldienne. Tout récemment encore, le chef d'état-major assura à un journaliste suédois que les autorités militaires n'étaient pas intervenues dans la préparation de cette expédition armée au-delà des frontières, et ajouta que les troupes du gouvernement avaient reçu des ordres très sévères leur enjoignant de ne pas quitter le pays.

Le gouvernement finlandais paraît disposé maintenant à abandonner cette attitude. On peut penser qu'à bref délai les troupes gouvernementales, coopérant avec les forces allemandes, traverseront le fleuve Pachvik (frontière russo-finlandaise) et feront leur jonction avec le corps expéditionnaire dans la région de Mourmansk, où elles doivent également rencontrer les gardes rouges.

Ces nouvelles méritent d'attirer l'attention. Rapprochées de l'information qu'on a lue plus haut et d'après laquelle les effectifs allemands en Finlande atteindraient maintenant 50,000 hommes, elles semblent indiquer qu'un conflit est proche. Les forces germano-finlandaises ne se borneraient évidemment pas à opérer sur la côte Mourmane.

Suivant un télégramme publié par le « Morning-Post », les prétentions du gouvernement d'Helsingfors vont jusqu'à englober les deux provinces russes d'Olonetz et d'Arkhangel, cela reviendrait à prendre un million de kilomètres carrés de la Russie d'Europe et à priver ce pays de tout accès à l'océan Glacial, la seule mer avec laquelle il puisse communiquer aujourd'hui.

Le programme allemand semble consister ainsi à créer le plus tôt possible un état de guerre entre la Finlande et l'Angleterre.

L'Effort américain

3 millions de soldats au 1er septembre

4 millions au 1er janvier

Washington, 6 juillet. — **Une Note officielle annonce qu'à la date du 1er septembre, trois millions d'Américains seront sous les drapeaux. D'autre part, de déclarations récemment faites au Congrès, il résulte que le quartier-maître général a pris des dispositions pour l'équipement de quatre millions de soldats à la date du 1er janvier.**

Pershing félicite les chantiers navals américains

Il reçoit d'eux des promesses caractéristiques

Paris, 6 juillet. — Le général Pershing a adressé le message suivant à M. Hurley, président du Shipping Board des Etats-Unis :

« Le lancement de cent vaisseaux le 4 juillet est la nouvelle la plus encourageante qui soit. Tous les rangs de l'armée en France envoient leurs félicitations et leurs remerciements bien cordiaux à leurs frères patriotes des chantiers navals aux Etats-Unis.

» On ne saurait mieux répondre au défi de l'ennemi. Grâce à une tel appui, nous ne pouvons manquer d'être victorieux.

» Salut aux travailleurs des chantiers navals américains. »

Le général Pershing a reçu la réponse suivante :

« Nos remerciments pour votre magnifique et chaleureux télégramme adressé aux travailleurs de nos chantiers navals. Nous sommes les frères et les camarades de vos soldats. Dites à vos hommes que nous nous rendons compte de plus en plus de tout ce que nous leur devons.

» Nous devenons plus

La Science et la Guerre

Deux faits domineront de haut notre époque et la signaleront à l'attention des générations futures : d'une part un essor prodigieux des sciences, consacrant le triomphe suprême de l'intelligence sur la matière; de l'autre un fracas de guerre tel que le monde n'en connut jamais et qui a fait frémir d'indignation et de douleur tout ce qui n'est pas boche sur la terre. Le premier, d'après une opinion généralement admise, devait empêcher l'éclosion du second par la seule perspective des horreurs que la puissance des modernes engins de mort laissait entrevoir; on avait compté sans l'effondrement collectif de la conscience chez un peuple que son orgueil insensé prétendit élever « au-dessus de tout » et qui n'a réussi d'ailleurs qu'à descendre moralement au-dessous de tout en attendant une chute matérielle non moins profonde.

On dit, on répète à l'envi que cette guerre est scientifique. La science, la guerre ! Il ne semblait pas qu'il pût exister deux mots plus opposés. Comment expliquer ces manifestations si contradictoires de l'activité humaine en un siècle où l'on se flattait, et plus spécialement nos sauvages agresseurs, de toucher à l'apogée de la civilisation ! Quand on mesure le chemin parcouru d'Hippocrate à Claude Bernard ou de Ptolémée à Le Verrier; quand on songe aux merveilles contemporaines ; aux chemins de fer, à l'hélice, à l'automobile, à l'aéroplane, au dirigeable, au sous-marin, au gaz d'éclairage, à la lampe à incandescence, à l'acétylène, au télégraphe, au téléphone, au phonographe et à tant d'autres, on ne sait de quelles expressions glorifier la marche ascendante de l'homme à travers les âges. Il a terrassé les carnassiers les plus redoutables, dépassé dans leur course les quadrupèdes les plus rapides, creusé le sol plus bas qu'aucun animal fouisseur, volé plus haut que l'aigle et disputé aux géants des mers les profondeurs de l'océan; il a réuni des eaux que la nature avait séparées, perforé les montagnes qui lui faisaient obstacle, utilisé au loin la force motrice des cascades, transmis au bout d'un conducteur de métal sa voix et son écriture; les améliorations sans nombre que son ingéniosité ne cessait d'apporter chaque jour à son existence lui rendaient la vie plus facile, sinon plus heureuse.

Mais en même temps il remplaçait le glaive, le poignard, la lance, la flèche, le fusil à pierre et le canon de bronze, devenus pièces de musée, par la mitrailleuse, la torpille, les gaz asphyxiants et les colossales « Berthas ». Aussi, que sont les carnages les plus fameux dont l'histoire nous ait gardé le souvenir comparés aux scènes dont nos champs de bataille sont le théâtre quotidien ! On ne se cherche plus seulement sur la terre et sur les flots, mais dans le ciel et dans les entrailles du sol; il est rare que l'on aperçoive l'adversaire, mais on sait qu'il est partout : des gouffres s'ouvrent sous les pas des combattants comme dans des convulsions volcaniques, des ouragans de plomb et de fer les frappant d'en face et d'en haut, des monstres apocalyptiques dénommés chars d'assaut les pourchassent à travers monts et vallées, des liquides embrasés dressent devant eux des murs de feu, des réseaux électrisés les consument après les avoir foudroyés, des bruits infernaux font éclater leurs tympans et troublent leur cerveau, le vent leur apporte un air empesté, tandis qu'à l'arrière les édifices croulent sur la tête des citadins, ensevelissant sous la même ruine le vieillard infirme et l'enfant au berceau : c'est ce qu'on est convenu d'appeler le progrès !

Assurément tous les peuples méritent une part de responsabilité dans l'invention récente ou le perfectionnement de quelques-unes de ces machines fratricides; ils s'en excusaient en les présentant comme des armes destinées uniquement à leur défense. Beaucoup étaient sincères et peut-être cette universelle préparation à la guerre eût-elle, suivant le vieil adage latin, vraiment sauvegardé la paix s'il ne s'était pas trouvé au delà du Rhin une race d'éternels pillards qui ayant de tout temps considéré la guerre comme une industrie nationale ne tenaient leur poudre sèche qu'en vue de crimes longuement prémédités; qui depuis plus de quarante ans, les yeux ardemment fixés sur les riches contrées qu'ils convoitaient, travaillaient sans bruit à l'ombre du manteau impérial; à l'affût de toutes les découvertes nouvelles, ils ne pensaient qu'à les asservir à leurs secrets desseins; pas d'utile conquête que leur imagination diabolique ne changeât aussitôt en un outil de destruction.

Si vous entendez dire quelquefois que la science, comme l'art, n'a pas de patrie, répondez que l'on connaissait en effet une science désintéressée, modeste, bienfaisante, qui mêlait dans une admiration et une reconnaissance mondiales les noms d'Ambroise Paré et de Jenner, de Papin et de Franklin, de Linné, de Lamarck et de Darwin, de Pasteur et de Metchnikoff, de Marconi, de Crookes et d'Edison; et qu'on en a vu naître une autre qui fut pour ses fervents un moyen et non un but, mercantile, insolente, maudite; une science qui autrefois osa battre monnaie avec une soi-disant lymphe antituberculeuse, qui maintenant s'énorgueillit de massacrer à cent vingt kilomètres de distance d'innocentes et obscures victimes, envoie par sans-fil des appels de détresse pour attirer d'honnêtes marins dans un piège infâme, fabrique à l'usage des enfants de l'ennemi des crayons explosifs et des bonbons empoisonnés, recueille dans les tranchées les cadavres de ses propres soldats pour en faire de la glycérine et des engrais; c'est la science des Krupp et des Zeppelin, c'est la « kultur », la science allemande enfin !

Il nous a bien fallu, pour tenir tête aux hordes teutonnes, avoir recours, nous aussi, aux gaz toxiques et aux avions de bombardement; et même, comme notre science est plus savante que la leur quoi qu'en pensent certaines gens, nous leur en avons remontré sur tous les points. Si quelques esprits chagrins le déploraient, il faudrait leur rappeler que les empires centraux ont forcé les portes des nations voisines pour accomplir chez elles les pires forfaits, et que nous sommes, nos alliés et nous, des gens qui nous défendons.

Les Allemands se sont déshonorés, après avoir déchiré les « chiffons de papier », en rendant la science complice de leurs actes de banditisme; mais la science n'est pas responsable des effrayantes hécatombes auxquelles ils l'ont malgré elle associée, car il n'est si bonne chose qui ne puisse devenir détestable entre des mains malfaisantes. Le cauchemar qui nous étreint ne saurait maintenant se prolonger longtemps. La science sera-t-elle, ensuite, de par l'unanime volonté des peuples, libérée à jamais de l'œuvre homicide; lui permettra-t-on de revenir à ses paisibles et profitables travaux ? On voudrait l'espérer, mais qui oserait l'affirmer !

J.-Marcel SOUM.

AUTOUR DE L'ÉCOLE

Titularisation des stagiaires

Beaucoup d'instituteurs-soldats étaient encore stagiaires lorsqu'ils ont été appelés à prendre part à la défense nationale, c'est dire qu'ils ont perdu de vue les théories pédagogiques dont on demande un exposé écrit comme première épreuve du C. A. P. pour la titularisation des maîtres primaires.

De ces jeunes gens, quelques-uns ont déjà repris leur poste, mutilés ou très fatigués par de dures épreuves; les autres, qui ont encore à lutter pour leur pays reviendront à la fin des hostilités. Ne doit-on pas à tous un traitement spécial de faveur en leur accordant la titularisation sans la formalité d'un examen qu'ils auraient subi bien volontiers en temps de paix.

C'est ce qu'ont pensé deux députés, MM. Queuille et Eynac, en déposant devant le Parlement un projet de loi dans ce sens.

« Beaucoup de ces instituteurs, dit l'exposé des motifs, qui se sont vaillamment battus et dont certains reviendront du combat gravement mutilés, se trouveront dans une situation inférieure à celle de leurs camarades qui n'auront pas été oubliés. »

Le rapporteur du projet, M. Pierre Rameil, dit à son tour : « Si certaines qualités didactiques manquent à ceux qui reviendront, ils en auront acquis d'autres pendant qu'ils étaient sur le champ de bataille, le vivant exemple de leur enseignement. »

Ce projet inspiré par le seul souci de la plus élémentaire justice sera certainement approuvé sans opposition par le Parlement, qui donnera ainsi entière satisfaction au groupement de jeunes maîtres dont le comité d'action et d'études a exprimé ce double vœu :

« Tout instituteur stagiaire ou intérimaire, ex-normalien, ayant été mobilisé pendant cette guerre ou maintenu au service à cause de la guerre, qui avait obtenu ou obtiendra son certificat de fin d'études normales, sera titularisé avec la rétroactivité de sa nomination d'un temps égal à celui passé sous les drapeaux.

» Les instituteurs stagiaires, intérimaires, les ex-normaliens, ayant été mobilisés pendant cette guerre ou maintenus au service militaire à cause d'elle, seront dispensés de l'épreuve écrite du C. A. P. Après un stage de quatre ans, s'ils n'ont pas obtenu le C. A. P., ils seront titularisés d'office avec rétroactivité d'un temps égal à celui passé sous les drapeaux. »

Après le vote du Parlement en vue de cette mesure de juste réparation, l'administration supérieure voudra bien en faire également bénéficier les vieux stagiaires non encore pourvus du C. A. P., comme le demandent avec insistance nos confrères de la presse universitaire

L. AMBAUD.

DÉPÊCHES de la Nuit dernière

UN GOTHA abattu près de Dunkerque

Dunkerque, 5 juillet. — *Dans la nuit de lundi à mardi, une nouvelle attaque aérienne a eu lieu sur Dunkerque. Les avions allemands ont violemment bombardé la ville. L'alerte a duré une heure.*

Le lendemain, on a appris avec satisfaction qu'un des avions qui avaient pris part au raid de la nuit avait été abattu par le tir de nos batteries de D. C. A.

Touché par un éclat d'obus dans un de ses organes essentiels il est venu s'écraser dans un marais, à une dizaine de kilomètres de Dunkerque. Le pilote et le bombardier ont été tués.

Le 14 Juillet à Paris

Paris, 5 juillet. — Le président de la République passera en revue le 14 juillet, sur l'esplanade des Invalides, les troupes de la garnison de Paris, à l'occasion de la nouvelle avenue Galliéni. Les détachements américains, anglais, italiens, polonais, tchéco-slovaques et yougo-slaves prendront part à la revue et au défilé.

Les troupes françaises regagnent le front

Paris, 5 juillet. — Les troupes françaises, qui ont pris part à la fête américaine sont reparties pour le front ce matin. Une foule immense massée sur leur parcours les a chaleureusement acclamées et leur a jeté des bouquets.

La fête nationale française en Angleterre

Londres, 5 juillet. — La Fête du 14 Juillet sera principalement célébrée dans les Iles-Britanniques sous le nom de Journée française, le 12 juillet.

La musique du 1er zouaves a été prêtée par le gouvernement français. Le 11, elle jouera au palais de Buckingham, en présence du roi.

Une messe solennelle sera célébrée dans la cathédrale de Westminster le 12. Le gouvernement britannique sera représenté et l'ambassadeur de France y assistera.

Le même jour sera célébré dans toute la Grande-Bretagne et dans la plupart des colonies britanniques, par la vente dans les rues de petits drapeaux au profit de la Croix-Rouge française. Le programme comporte, en outre, un certain nombre de cérémonies et de manifestations de bienfaisance.

La Constituante russe ne reconnaît pas la paix de Brest-Litovsk, déclare M. Kerensky

Paris, 5 juillet. — M. Kerensky a fait ce matin, devant le groupe socialiste de la Chambre, un exposé de la situation actuelle en Russie où le baron de Mirbach est maître à Moscou et où les bolcheviks et la bourgeoisie sont, a-t-il dit, aux mains des Allemands. Puis il a donné lecture d'un intéressant document émanant des principaux groupes de la Constituante réunis secrètement le 18 mai dernier, et duquel il ressort que cette assemblée se refuse catégoriquement à reconnaître la paix de Brest-Litovsk, et en se déclarant toujours fidèle à l'alliance, exprime que l'état de guerre subsiste entre la Russie et l'Allemagne.

M. Kerensky a ensuite insisté sur la nécessité pour les alliés de venir au secours de la Russie impuissante à agir seule dans les circonstances présentes.

En Allemagne

L'ATTITUDE DE SCHEIDEMANN ET LA PRESSE

Zurich, 5 juillet. — L'attitude du socialiste majoritaire Scheidemann refusant de voter les crédits de guerre est vivement commentée dans la presse allemande, qui, dans sa grande majorité, voit dans le geste de Scheidemann une tentative en vue de se rapprocher de l'Internationale ouvrière.

UNE NOUVELLE LOI MILITAIRE

Copenhague, 5 juillet.— Le « Volkswacht », de Breslau, exprime ses regrets du dépôt du nouveau projet de loi militaire, qui va permettre à l'Allemagne de retenir à l'armée, la guerre finie, les territoriaux qui auraient dû être libérés. Deux journaux allemands seulement ont parlé de cette loi. On a des raisons de croire que le projet devait rester secret pour l'étranger.

LA REFORME ELECTORALE EN PRUSSE

Berne, 5 juillet. — On mande de Berlin que le projet de réforme électorale du Landtag prussien comportant l'établissement du vote plural que le gouvernement aurait déclaré inacceptable, a été adopté après plusieurs votes conformément à la constitution. Le projet va passer devant la Chambre haute.

A LA CHAMBRE

Les poursuites contre M. Turmel

Paris, 5 juillet. — L'ordre du jour appelle la discussion des conclusions de la commission relatives à la nouvelle demande d'autorisation de poursuites contre M. Turmel, pour intelligences avec l'ennemi.

M. André Hesse, rapporteur, demande à la Chambre d'autoriser les poursuites, parce que la Chambre ne peut se faire juge du fond et qu'elle doit uniquement s'inquiéter de savoir si les faits constituent une base d'accusation. M. André Hesse rappelle les tentatives de rapport de M. Turmel avec von Bülow et Cavallini, et la somme de 350,000 fr. dont il n'a pu justifier la provenance.

Il conclut, vu la démarche du gouvernement militaire de Paris, à la levée de l'immunité parlementaire Mais il lit une lettre de M. Turmel protestant contre les termes du rapport de M. André Hesse, et traitant de calomnieux les rapports sur ses relations avec von Bülow; il n'a jamais vu Cavallini et n'a jamais entendu parler de lui que depuis qu'il est emprisonné; il nie son prétendu voyage en Allemagne, c'est lui-même qui a parlé de la somme de 350,000 francs et s'est expliqué à ce sujet. Turmel proteste finalement contre ces poursuites qui auraient un caractère politique. Si la Chambre veut des précisions, conclut M. André Hesse, je suis à sa disposition.

M. Lucien Dumont : Je demande le renvoi à la commission.

M. André Hesse : Je proteste, et si on insiste, je donnerai à la Chambre les raisons de la levée de l'immunité parlementaire.

M. Renaudel : Je demande au rapporteur de dire les raisons.

M. André Hesse, remontant à la tribune, soutient que d'après la justice les explications de M. Turmel sur la provenance des 350,000 fr. ont été contradictoires. Il les aurait reçus au titre de commission pour une vente de mulets à un Italien par un Espagnol. Démenti par toutes les personnes en cause, l'inculpé a été démenti par tous les faits. Les investigations du commissaire Daru en Suisse n'ont fait découvrir aucune trace de ces opérations. Depuis, certains faits ont amené la justice à transformer en intelligences avec l'ennemi les faits de commerce. Ces faits d'intelligence relevés par la police italienne concernent la démarche de M. Turmel auprès du prince de Bülow, en mars 1915, pour avoir une entrevue. Fin août 1916, M. Turmel aurait été en rapport avec Cavallini, condamné à mort en France pour intelligences avec l'ennemi.

Il ne nous appartient pas de juger les faits, dit M. André Hesse. La justice nous demande l'autorisation d'étendre son instruction sur les faits reprochés à M. Turmel. Il ne me paraît pas possible que nous lui refusions cette autorisation. A l'heure actuelle, si les 350,000 francs ont pour origine une opération commerciale, M. Turmel doit le dire.

Voix à l'extrême gauche : C'est à l'accusation à le prouver.

M. André Hesse : Etant données les relations avec von Bulow et Cavallini, la justice est en droit de nous demander ces poursuites. S'il s'agissait d'un simple citoyen, il y a longtemps que ce changement d'inculpation aurait été effectué. J'ajoute qu'il est inadmissible en tout temps, en tout lieu, que celui d'entre nous qui a reçu 350,000 francs d'argent étranger ne puisse en expliquer la provenance. Plus que quiconque, nous sommes tenus à des explications. (Vifs applaudissements, sauf à l'extrême gauche.)

M. Renaudel : C'est une responsabilité qu'on nous demande de prendre; je m'y refuse !

Le renvoi à la commission est repoussé par 396 voix contre 69, sur 465 votants, et la levée de l'immunité parlementaire contre M. Turmel est votée à mains levées.

La séance est levée à 4 h. 50.

La fourragère

Paris, 5 juillet. — La fourragère aux couleurs de la médaille militaire (4 citations) est décernée au 153e régiment d'infanterie.

UN POINT DE DROIT

La rente d'un mobilisé victime d'accident

Périgueux, 6 juillet. — Un soldat du génie, le sieur Labaume, en subsistance au 34e d'artillerie, avait été mis à la disposition de la Compagnie d'Orléans comme manœuvre. En juillet 1917, en gare de Périgueux, Labaume fut écrasé entre les tampons de deux wagons, et sa veuve actionna la Compagnie pour avoir paiement de la rente prévue par la loi de 1898 sur les accidents.

La Compagnie, qui donnait à la victime un salaire de un franc par jour, entendait régler la rente sur un salaire annuel de 300 francs.

La veuve demandait qu'on ajoutât au salaire effectif une somme de 1,200 francs représentant les frais de nourriture et d'entretien; car si l'Etat garde en subsistance des mobilisés qu'il met à la disposition des Compagnies, c'est évidemment à charge de compensation, sur les tarifs que celles-ci perçoivent pour les convois militaires, trains de ravitaillement, etc.

Le tribunal civil a adopté la thèse de la veuve Labaume.

Tirages Financiers

DU 5 JUILLET

VILLE DE PARIS 1912 3 %

Le numéro 406,749 gagne 200,000 fr.
Le numéro 362,990 gagne 10,000 fr.
Les cinq numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr. :

569,383	83,282	607,292	658,955	191,592

Les trente-cinq numéros suivants gagnent chacun 500 fr. :

124,982	136,992	224,243	583,174	480,054	701,386	316,459
19,148	81,009	282,526	586,477	681,432	232,209	119,435
346,725	354,239	247,508	536,191	689,078	120,485	471,138
178,635	578,007	532,400	444,589	294,121	562,270	283,758
277,122	12,795	546,103	10,348	364,748	284,483	537,122

VILLE DE PARIS 1894/96

Le numéro 251,184 gagne 100,000 fr.
Le numéro 6,658 gagne 20,000 fr.
Les numéros 368,538 et 6,270 gagnent chacun 10,000 fr.
Les numéros 425,797, 137,207 et 397,336 gagnent chacun 2,500 fr.
Les quatorze numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr. :

183,183	336,477	348,927	433,958	400,075	166,624	308,604
188,233	63,404	207,080	48,410	93,830	281,449	9,060

FONCIERES 1879

Le numéro 1,668,145 gagne 100,000 fr.
Le numéro 1,743,021 gagne 100,000 fr.
Le numéro 179,191 gagne 25,000 fr.
Les deux numéros suivants gagnent chacun 10,000 fr. :

1,267,596	1,010,991

Les cinq numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr. :

465,696	1,137,470	236,415	258,282	1,100,124

Les quatre-vingt-dix numéros suivants gagnent 1,000 fr. :

473,485	625,049	596,171	1,365,009	1,598,931	281,318	
1,076,162	221,854	1,777,904	1,407,784	822,763	47,316	
1,229,100	1,649,121	1,677,187	18,248	829,605	37,265	
737,450	683,417	1,401,665	130,887	317,329	1,594,931	
117,052	805,169	899,717	525,094	1,240,425	933,909	
1,331,986	1,692,067	516,620	1,459,827	805,845	380,021	
838,106	1,217,196	1,328,693	758,132	294,353	671,990	
1,102,443	219,317	354,369	1,772,134	1,509,626	143,239	
591,564	1,101,810	1,595,739	832,775	46,357	505,197	
808,007	823,021	177,615	1,548,542	485,784	1,500,124	
165,224	1,332,985	110,567	1,542,472	653,493	1,361,302	
421,747	76,972	1,055,049	812,540	732,499	91,642	
1,506,132	666,803	1,319,533	724,334	1,722,562	562,574	
66,988	353,700	110,459	985,288	1,722,265	190,171	
1,631,716	456,516	233,179	180,507	979,162	339,929	

FONCIERES 1885

Le numéro 361,050 gagne 100,000 fr.
Le numéro 676,844 gagne 25,000 fr.
Les six numéros suivants gagnent 5,000 fr. :

236,555	422,732	418,201	633,830	709,603	37,456

Les quarante-cinq numéros suivants gagnent 1,000 fr. :

785,322	775,030	645,086	293,360	764,452	407,337	571,084	
56,594	519,215	879,055	100,212	606,218	995,635	49,452	
154,791	536,762	915,735	47,037	97,512	613,563	711,037	
133,667	24,079	824,089	414,337	207,920	660,590	44,026	
58,272	18,372	416,165	34,997	200,874	456,744	673,344	
194,464	461,344	692,785	539,423	855,781	354,056	729,889	
		595,774	367,557	456,783			

FONCIERES 1909

Le numéro 516,542 gagne 50,000 fr.
Le numéro 692,085 gagne 10,000 fr.
Les dix numéros suivants gagnent 1,000 fr. :

1,263,865	457,801	303,110	878,644	433,121	1,012,999				
	190,179	1,197,875	309,860	709,984					

Les soixante numéros suivants gagnent 500 fr. :

831,739	318,737	312,674	194,553	1,112,626	426,102		
246,254	1,038,105	463,792	437,299	1,198,015	1,290,535		
179,881	1,197,556	618,577	158,000	334,738	824,906		
639,789	598,276	922,803	241,476	2,669	540,123		
202,233	732,243	1,395,013	961,698	131,832	331,800		
1,196,404	321,562	114,391	622,212	57,875	247,747		
124,273	685,881	620,501	1,011,698	886,850	966,304		
128,092	34,578	193,490	159,009	761,541	278,025		
250,674	331,393	199,907	1,378,84	1,093,424	88,581		
767,819	748,930	1,290,999	690,427	1,070,247	511,185		

FONCIERES 1913 3 1/2 0/0

Le numéro 463,976 gagne 250,000 fr.
Le numéro 37,726 gagne 25,000 fr.
Les deux numéros suivants gagnent 5,000 fr. :

503,023	787,189

Les cinquante numéros suivants gagnent 1,000 fr. :

395,326	88,760	411,797	904,806	346,824	690,709	694,116			
600,084	614,027	294,295	406,793	990,079	315,166	770,685			
544,334	175,148	24,398	529,036	823,778	159,827	381,615			
804,881	747,520	852,282	798,528	32,286	544,133	949,668			
212,146	217,835	628,761	756,521	702,028	623,765	178,592			
481,903	489,007	309,021	554,739	769,842	375,287	174,289			
271,155	845,596	79,373	989,601	6,287	270,592	281,833			
			622,203						

Citations à l'Ordre

M. Philippe Calvet, maréchal des logis au 3e régiment de cuirassiers à pied, vient d'être l'objet de la citation suivante :

« Sous-officier très brave; s'est toujours distingué au feu par son calme et son sang-froid. A fait preuve de la plus heureuse initiative, le 12 juin 1918, en se joignant à une unité voisine qui contre-attaquait, prenant ainsi une large part au succès de cette opération. »

C'est la seconde citation obtenue par le jeune maréchal des logis, fils de M. Emile Calvet.

— Est cité à l'ordre de la brigade, Aimé Mennevielle, sergent au 24e régiment d'infanterie territoriale : « Très bon sous-officier, d'un courage éprouvé et d'un dévouement absolu dans les journées des 18 au 30 avril 1918, au cours des travaux de jour et de nuit, et lorsque sa compagnie était en ligne. »

— Est cité à l'ordre de la ...e armée, Joseph-Marie-Eugène Martin, soldat de la 13e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance divisionnaire de la première D. C. : « Infirmier courageux et dévoué jusqu'au sacrifice. Bien qu'appartenant au service auxiliaire, a demandé à servir dans une unité de première ligne. Au cours d'un bombardement, pris dans l'effondrement d'un obus qui a tué ou blessé tout le personnel du poste de secours, s'est relevé, blessé lui-même et couvert de sang, en disant : « J'ai encore la force de soigner les camarades. » Leur a prodigué ses soins et ne s'est laissé penser que lorsque tous les blessés ont été évacués. »

— Est cité, le sous-lieutenant A. Moulin, du 160e C. M. P. : « Officier aussi brave que modeste, intoxiqué le 1er mars 1917, n'a pas voulu se laisser évacuer et a de nouveau fait preuve de la plus belle énergie en maintenant élevé le moral de ses hommes pendant le bombardement violents de R... du 27 mai au 2 juin 1918. »

Médailles militaires

Sont inscrits au tableau spécial de la médaille militaire :

Demora, soldat au 57e d'infanterie.
Gantherie, caporal au 7e d'infanterie coloniale.
Lévêque, soldat au 57e d'infanterie.
Escarmaut, cavalier au 10e hussards.
Baradel, canonnier au 118e d'infanterie.
Dumez, soldat au 57e d'infanterie.
Grange, soldat au 57e d'infanterie.
Dio, soldat au 57e d'infanterie.
Lemaire, soldat au 144e d'infanterie.
Delas, caporal au 7e d'infanterie coloniale.

Beaux-Arts

Les Vues de Bordeaux de P.-L. Dusouchet

Avec un procédé et un talent qui lui sont bien personnels, M. P.-L. Dusouchet a noté toute une série d'aspects du port et de la campagne de Bordeaux, dont quelques spécimens sont exposés chez Imberti. Mais tous les amateurs voudront connaître la série entière, qui n'a pu trouver place dans la vitrine. Elle se compose, en effet, d'une soixantaine de pages.

Sur des fonds de papier de différentes teintes, ingénieusement réservés et utilisés, M. Dusouchet fixe une vue du port en quelques traits essentiels aux crayons de couleur, avec une décision, une précision et une justesse qui enchanteront les amis du « beau dessin ».

Appliquée au paysage, la manière de M. Dusouchet, loin d'être maigre ou sommaire, arrive à la plénitude de l'effet, au rendu des terrains et des masses de feuillages par la virtuosité sobre et sûre de l'accent. Ce dessin expressif, synthétique, riche de caractère dans son apparente simplicité, sera très vivement goûté des connaisseurs.

La Ville de Bordeaux et nos principaux amateurs ont tenu à retenir nombre de ces belles pages locales. Elles seront promptement enlevées et ce sera justice.

De petits bronzes intitulés « Invocations », attitudes expressives modelées par un artiste épris de la matière frissonnante de vie, attestent la souplesse du talent de M. P.-L. Dusouchet.

Ecole départementale d'art appliqué

Exposition annuelle

Nous avons pu constater par cette manifestation, ce que peut produire l'art appliqué. L'effort est d'autant plus méritoire de la part des administrateurs de cette œuvre si hautement appréciée aujourd'hui, que, malgré un budget des plus minimes, l'Ecole forme des élèves qui sont de plus en plus recherchés par l'industrie artistique de Bordeaux ou de la région.

Parmi les nombreuses personnalités empressées à visiter l'exposition et à constater les résultats obtenus, nous noterons la présence de M. le Sous-Chef du cabinet représentant M. le Préfet de la Gironde, les délégués ou représentants des autorités civiles et militaires, des communes de Bordeaux, Caudéran, Mérignac, le Haillan, etc.

Ajoutons que d'aimables et dévouées élèves apportaient à cette fête intime le charme de leur gracieuse présence.

Aussi, n'avons-nous pas été étonné de trouver réunis auprès du distingué directeur de l'Ecole M. G. Hamm, les dévoués protecteurs de cette œuvre d'intérêt général, les dames du comité ayant à sa tête Mme H. Cruse, présidente d'honneur; MM. G. Guestier, Anselme et Alfred Léon, docteur Bert, Boivineau, Marquette, Dolhassarry, Don, Cantin, P. Pujol, Reperi, etc.

A côté des travaux d'élèves, nous avons admiré les œuvres de quelques artistes de talent de l'art décoratif, MM. G.-H. et A. Hamm, R. Robert, P. Tambourino, etc.

Nous sommes heureux de noter un succès de plus à l'actif de notre Ecole d'art appliqué qui nous initie si bien aux méthodes préparant les futurs artisans.

BORDEAUX

1

Il y a un an

7 JUILLET 1917

Poursuivant son offensive, le général Broussilof s'avance victorieusement en Galicie.

Ordre du jour du général Pershing aux troupes américaines en France, les exhortant à se bien conduire.

Le steamer américain « Orléans », qui arriva le premier à Bordeaux, après la déclaration de l'Allemagne de poursuivre la guerre sous-marine à outrance, est torpillé par un sous-marin allemand.

Le vapeur espagnol « Iparraguirre » est torpillé par un sous-marin allemand.

Dans les P. T. T.

Nous avons publié, dernièrement, un entrefilet du « Figaro » relatant des retards considérables dans les télégrammes échangés entre Paris et Bordeaux.

Un des représentants du groupe girondin de l'A. G. des agents des P. T. T. nous a fait, à ce propos, les déclarations ci-après. Nous les publions sans commentaires, à titre de document :

« A diverses reprises, notre groupement a signalé à l'administration, dans des rapports très documentés, les difficultés regrettables dont vous vous êtes fait l'écho. Ces difficultés ont leur origine dans l'insuffisance numérique des effectifs, l'état précaire du matériel et des lignes télégraphiques, le peu de facilités d'exécution mises à la disposition du personnel pour l'accomplissement de sa tâche, parfois si complexe; l'inobservation des règles les plus élémentaires de l'hygiène, le maintien dans les cadres d'unités beaucoup trop âgées, dont le rendement diminue progressivement, l'absence de l'élément le plus robuste, le plus actif et le plus habile, par suite de la mobilisation de dix-huit classes d'agents, l'encombrement formidable occasionné par les télégrammes officiels, qui ont droit de priorité, et dont les autorités militaires et civiles usent et abusent souvent sans retenue.

» A ces éléments d'appréciation divers, l'administration oppose ou l'inertie des bureaux de l'exploitation électrique ou des conceptions désuètes.

» Une perfectionnement des moyens d'échange ou de communication (multiplicité des bureaux, transformations fréquentes d'installations, extension du service des télégrammes téléphonés, ouverture de nouveaux guichets) créent des obligations nouvelles auxquelles ne correspondent pas des augmentations proportionnelles de personnel. Aussi, contrairement à toute logique, c'est le travail qui attend les agents disponibles pour l'écouler.

» Dans une longue conférence, au mois de mars dernier, nous avons exposé ces faits à un inspecteur général particulièrement qualifié pour les apprécier. Ce haut fonctionnaire, à qui nous avons remis des documents irréfutables, contrôlés d'ailleurs par la suite, a reconnu la justesse et l'opportunité de nos demandes. Quatre mois se sont écoulés sans qu'aucune solution favorable soit intervenue.

» Par contre, l'administration, dans une note récente, dont nous avons eu communication, réclame des documents que nous avons fournis quatre fois depuis moins de deux ans, en s'inspirant toujours des errements funestes que nous avons maintes fois dénoncés.

» Voulez-vous une nouvelle preuve de l'incohérence de l'administration supérieure ? Toutes les administrations d'Etat ont été prévenues, par notre intermédiaire, d'avoir à considérer le 4 juillet comme jour férié. Seuls les chefs de service des P. T. T. n'ont pas été avisés officiellement, et les bureaux ont fonctionné comme d'habitude avec des salles d'attente désertes et en dépit du vote explicite des deux Chambres.

» Ainsi, l'action corporative se heurte à chaque instant à l'esprit de routine, malgré l'évolution bienfaisante, dans le sens du progrès, que s'efforce en vain de donner à notre administration un secrétaire général actif et particulièrement bien disposé et réellement doué. Aussi ne pouvons-nous que demander à la presse de seconder nos efforts pour assurer l'ordre, la méthode et la prévoyance.

» En signalant les points faibles de l'organisation, les remèdes à y apporter et en dénonçant le mal dont souffre la clientèle, on servira les intérêts du pays, en défendant ceux du public et du personnel, qui sont étroitement solidaires. »

A l'Hôtel de Ville

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira en séance publique à l'hôtel de ville, mardi prochain 9 juillet courant, à cinq heures du soir.

Tirage financier

Le 74e tirage de l'emprunt de 1881 sera effectué le 10 juillet prochain, à quinze heures, dans le hall des services financiers de la Ville. 1,314 numéros seront extraits de la roue, et les obligations correspondantes remboursées à la somme nette de 500 francs, à partir du 12 août prochain.

Ne gaspillez pas l'eau !

A l'approche des grandes chaleurs, le maire de la ville de Bordeaux prie instamment les concessionnaires d'eau de limiter leur consommation au strict nécessaire.

Cette année plus que toute autre, la pénurie d'eau qui résulterait du gaspillage habituellement constaté dans les concessions à débit libre aurait des conséquences fâcheuses. Elle compromettrait en réalité et dans des conditions graves le bon fonctionnement des usines travaillant pour la défense nationale au moment où leur rendement doit devenir le plus intensif possible.

Les locataires faisant usage de robinets libres comprendront certainement la portée de cet avis et s'y conformeront volontiers.

Le maire ne doit point laisser ignorer aux concessionnaires que la prise d'eau d'un immeuble dans lequel un écoulement abusif aura été constaté sera fermée d'office.

Les distributions de Prix du lycée

Les distributions des prix aux élèves du lycée de Bordeaux auront lieu le vendredi 12 juillet courant, à l'Alhambra-Théâtre, rue d'Aizon.

Pour les élèves du grand lycée, à huit heures et demie du matin, sous la présidence de M. Jules Cels, ancien élève du lycée de Bordeaux et de l'Ecole normale supérieure, agrégé et docteur ès sciences mathématiques, député de Lot-et-Garonne, sous-secrétaire d'Etat à la marine de guerre. Le discours d'usage sera prononcé par M. Aillet, professeur de philosophie.

Pour les élèves du lycée de Longchamps et des classes élémentaires et primaires, à deux heures et demie du soir, sous la présidence de M. le professeur Poussou, membre correspondant national de l'Académie de médecine, membre du Conseil général de la Gironde, chevalier de la Légion d'honneur. Le discours d'usage sera prononcé par M. Rochelle, professeur d'allemand.

La fête du 4 Juillet

Voici le texte du télégramme adressé par M. Charles Gruet, maire de Bordeaux, au président Wilson, à l'occasion de l' « Independence Day » :

« A Son Excellence Monsieur Wilson, Président de la République des Etats-Unis, à Washington.

» Au lendemain de la célébration du grand anniversaire de l'Indépendance, le maire de la ville d'où partit le navire « La-Victoire », avec La Fayette, se faisant l'interprète de la population bordelaise qui acclama hier les magnifiques troupes américaines, adresse à l'illustre président Wilson l'hommage de ses sentiments de profonde déférence et son salut très respectueux, avec l'expression de sa foi indéfectible dans le triomphe de la plus noble des causes.

» Charles GRUET, maire. »

Viandes de bœuf de l'Argentine et de mouton de la Nouvelle-Zélande

Il y a lieu d'ajouter les boucheries suivantes à la liste déjà donnée des boucheries vendant ces dernières viandes en même temps

Le Carnet de la Femme

Nous sommes à peine en juillet, et déjà le velours et le feutre règnent en jeunes maîtres chez nos grandes modistes. C'est à n'y rien comprendre. Mais il paraît que les choses bizarres plaisent souvent; passons, et reconnaissons du reste que le velours et le feutre sont seyants, alliés à de la fourrure vaporeuse, délicatement disposée au bord des décolletés, des tuniques ou de volants. Pour peu que la femme soit élégante, qu'elle ait de beaux cheveux, de beaux yeux et un joli sourire, elle sera séduisante au possible; il ne faut pas se lancer dans les choses touchant à l'excentrique si on ne sait pas les porter. Tout l'art du « *chic* » est en cela.

Au sujet des nouveautés *estivales* comme fourrures, ne manquez pas d'aller *chez M. Zabka, 27, rue Margaux, Bordeaux*, fourreur impeccable, consciencieux, et doué d'un sens esthétique rare. Très obligeant, M. Zabka s'ingéniera à concilier la mode et votre budget. Il utilisera tous vos petits stocks de femmes rangées; si vous ne pouvez passer chez lui, écrivez, et notez qu'*il fait la garde des fourrures*. Les savoir chez lui est un repos d'esprit. Hâtez-vous de les y envoyer pour les y trouver fin août, époque des transformations et du lancement des modes d'hiver.

Pour blanchir la peau et lui donner un éclat de jeunesse, je conseille le *Véritable Lait de Ninon*. Il existe en trois teintes: blanc, rosé, rachel. *Parfumerie Ninon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris*. Exiger nom et adresse.

Comme préparation spéciale, absolument végétale, détruisant les poils et duvets importuns au visage, bras et jambes, notez la *Poudre Dépilatoire du docteur Daru (5 fr. le flacon), Faculté de Beauté, 3, rue Huguerie, 30, allées de Tourny, Bordeaux. Tél. 10-52. Réclamez catalogue*.

On me demande ce que je pense des *Produits Suzy*. Ils sont *parfaits*, et comme *Poudre embellissante et rafraîchissante*, le nom du *Riz Suzy* est à retenir. 3 fr. la boîte, 1 fr. 75 la demi-boîte. Ecrire *Société Produits Suzy, Saint-Amand (Cher), ou Faculté de Beauté, Bordeaux*.

ROLANDE.

P. S. — Sans occasionner rougeur ou irritation, l'*Anti-Bolbos* enlèvera les points noirs ou tannes de votre front, de votre nez, etc. *Parfumerie Exotique, 26, rue du Quatre-Septembre, Paris*.

R.

N. B. — Voici le moment des séjours à la campagne, dans les villes d'eaux, à la mer. Comme il faut quelques jours pour l'exécution des costumes sur mesures, j'engage mes lectrices à donner de suite leurs commandes de robes, de lingerie et flou, de robes de laine tricotées — article spécial pour la plage ou la montagne. Il faut aussi de jolis chapeaux assortis aux toilettes, des blouses derniers genres. *Vous trouverez tout cela à « Bordeaux Elégant », rue Vital-Carles, n° 19, Bordeaux*, à des prix très raisonnables, chose à considérer.

Chambre de commerce de Bordeaux

Voici la liste des obligations des divers emprunts sorties aux tirages du 26 juin 1918 :

Emprunt de 1,600,000 fr. (1894) (titres rouges)

28 249 394 432 577 667 677 875 1234
1261 1414 1467 1598 1651 1843 1944 1977 2119
2155 2158 2268 2351 2542 2552 2584 2953 3064

Emprunt de 2,645,000 francs (1895) (titres gris)

307 323 357 380 489 507 524 588 635
783 799 897 915 970 976 1015 1058 1150
1188 1221 1229 1275 1317 1341 1353 1495 1502
1544 1604 1607 1672 1688 1740 1773 1801 1819
1832 1869 1888 1920 1940 2006 2035 2057 2069
2073 2104 2110 2179 2244 2249 2278 2289 2298
2338 2346 2480 2600 2777 2790 2851 2870 2881
2954 2977 2998 3148 3269 3272 3406 3414 3417
3461 3465 3488 3533 3564 3606 3613 3643 3722
3725 3767 3894 3827 3896 3922 3948 4072 4086
4094 4131 4147 4150 4231 4280 4292 4303 4318
4381 4417 4432 4509 4514 4550 4620 4737 4758
4766 4800 4914 4931 5032 5036 5049 5094 5103
5107 5182 5252 5277 5282

Emprunt de 400,000 fr. (1898) (titres jaunes)

8 32 50 235 298 311 439

Emprunt de 500,000 fr. (1902) (titres violets)

14 78 156 176 337 393 627 775 832

Emprunt de 708,500 fr. (1911) (titres bleus)

216 217 218 219 220 221 222 223 224
225 226 227 228 229 230 231 232

Le remboursement des obligations amorties et le paiement des intérêts trimestriels échus ont lieu à partir du 5 juillet 1918. Pour les emprunts de 1894, 1905, 1902, 1911, à la caisse de la Chambre de commerce et à la Bourse. Pour l'emprunt de 1898, à la Société bordelaise de crédit, 42, cours du Chapeau-Rouge.

La Chambre s'entretient du projet de constitution de régions économiques en France et des extensions qu'il paraîtrait nécessaire d'apporter au groupement envisagé par M. le Ministre du commerce en ce qui concerne la région girondine.

Elle a été informée des motifs sur lesquels s'appuie l'administration des finances pour écarter le projet d'unification du type de timbre pour toutes les opérations comportant l'apposition d'une vignette comme justification de la perception des taxes.

— M. le Directeur des Douanes, à Bordeaux, a fait connaître que le *Journal officiel* du 20 juin publie une liste des marchandises pour lesquelles l'embargo mis sur les exportations à destination de la Hollande et du Danemark a été levé à partir du 25 du même mois, et une liste de celles qui ne pourront, désormais être exportées ou réexportées en Suisse sans le consentement de la S. S. S.

RHUMES, ASTHME
EMPHYSÈME
BRONCHITE CHRONIQUE
Guérison certaine par la
POTION DU Dr DARBEL
ACTION IMMÉDIATE. — RÉSULTATS SURPRENANTS
Flac. 3 fr. net. -76, Rue Réaumur, Paris, et tes Phies.

Compagnie de Navigation SUD-ATLANTIQUE

Société anonyme au capital de DIX millions de francs

Siège social : 9, place de la Madeleine, à Paris

RAPPORT

du Conseil d'administration à l'Assemblée générale ordinaire du 29 juin 1918

Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée générale ordinaire, conformément à l'article 38 de nos statuts, pour vous donner lecture du rapport du Conseil d'administration et de celui de vos commissaires sur les comptes de l'exercice 1917, et vous proposer :

D'approuver le rapport du Conseil et les comptes;

De déterminer l'emploi du montant du solde créditeur du compte profits et pertes;

De procéder à l'élection de deux administrateurs et de renouveler, en tant que de besoin, conformément à la loi du 24 juillet 1867, l'autorisation donnée à ceux des administrateurs qui ont des relations d'affaires avec la Compagnie de Navigation Sud-Atlantique;

De nommer les commissaires pour l'exercice 1918 et de fixer leurs émoluments.

Voici le résultat de nos opérations :

Il a été effectué, pendant l'exercice, 14 voyages sur le Brésil et la Plata.

Nous avons transporté :

8.995 passagers,
185.225 mètres cubes de marchandises, et parcouru :
56.000 lieues marines (168.000 milles).

Il n'est pas tenu compte, dans cette énumération, des opérations effectuées par les vapeurs qui se sont trouvés, pendant l'exercice, sous réquisition de l'autorité militaire ou maritime en application des dispositions de la loi du 3 juillet 1877.

Les recettes de toute nature effectuées pendant l'exercice s'élèvent à...Fr. 37.648.283 13

Les dépenses de toute sorte, les prélèvements pour amortissements, assurances, etc., se sont élevés à Fr. 35.168.899 66

Plus :
Intérêts des obligations .....Fr. 1.654.229 18
..... 36.823.128 84

Soit un excédent de recettes de ..... Fr. 825.154 29

Plus :
Reliquat de l'exercice 1916 Fr. 77.854 16
Total.....Fr. 903.008 45

conformément au bilan que nous avons l'honneur de vous soumettre.

ACTIF

Le premier compte, **Matériel naval**, a été débité dans l'exercice du montant de l'achat et réparations du vapeur « ALESIA », ex « PRINZ-ADALBERT ».

Il a été crédité, par contre, de la reprise du coût primitif du « SEQUANA » et de l'« ALESIA », perdus dans le courant de l'exercice.

Il présente, au 31 décembre 1917, un chiffre de ..... Fr. 19.460.443 89

Le deuxième compte, **Navires en construction**, indique le montant des règlements effectués sur le prix de construction du vapeur « MASSILIA », soit ..... Fr. 6.974.137 48

Le troisième compte, **Machine et installation frigorifiques**, représente le montant de l'acompte versé à la commande de l'installation frigorifique sur vapeur « La-BRETAGNE », soit ..... Fr. 27.000 »

Le quatrième compte, **Matériel naval auxiliaire**, s'élève, après amortissement, à ...Fr. 1.981 »

Le cinquième compte, **Approvisionnements**, s'élève à.....Fr. 2.263.962 89

Le sixième compte, **Frais de premier établissement et de constitution**, présente au 31 décembre 1917, après amortissement, un chiffre de.....Fr. 271.731 57

Le septième compte, **Mobiliers et immeubles**, s'est diminué de l'amortissement que nous avons fait subir à nos immeubles et mobiliers.

Il s'élève au 31 décembre 1917, à ..... Fr. 439.875 80

Le huitième compte, **Valeurs disponibles**, en caisse, en portefeuille et dans les banques, s'élève, au 31 décembre 1917, à 18.471.609 49

Le neuvième compte, **Valeurs mobilières**, présente, au 31 decembre 1917, un chiffre de 1.544.976 10

Le dixième compte, **Cautionnements**, présente, au 31 décembre 1917, un chiffre de Fr. 52.826 20

Le onzième compte, **Voyages en cours**, indique le solde des voyages non liquidés et en cours au moment de la clôture de l'exercice, soit..... Fr. 3.585.091 »

Le douzième compte, **Débiteurs divers**, qui se chiffre par ..... Fr. 13.324.093 34

comprend divers comptes d'ordre, ainsi que diverses créances courantes, dont le recouvrement s'opère régulièrement.

PASSIF

Le premier compte, **Capital**, présente le même chiffre que l'an dernier, soit ..... Fr. 10,000.000 »

Le deuxième compte, **Obligations**, s'élève, au 31 décembre 1917, à..... Fr. 35.994.000 »

Soit :

Première émission : 50.000 obligations émises, 25,000,000 francs; moins, 5,746 obligations amorties, 2,873,000 francs; il reste 44,254 obligations..... Fr. 22.127.000 »

Deuxième émission : 30,000 obligations émises, 15,000,000 francs; moins, 2,266 obligations amorties, 1,133,000 francs; il reste 27,734 obligations.....Fr. 13.867.000 »

Fr. 35.994.000 »

Le troisième compte, **Réserve statutaire**, représente le prélèvement de 5 % effectué sur le bénéfice net de l'exercice 1916, conformément à l'article 44 des statuts, soit ..... Fr. 4.097 58

Le quatrième compte, **Amortissement du matériel naval**, a été crédité d'un amortissement ordinaire de 5 % sur le coût primitif de la flotte, soit d'une somme de 920,703 fr. 79, et d'un amortissement complémentaire de 4,171,681 fr. 93, ayant pour objet de ramener la valeur des navires aux chiffres fixés par la Convention financière du 11 juillet 1911, approuvée par la loi du 30 décembre de la même année.

Il a été débité, par contre, de la reprise des amortissements pratiqués sur « SEQUANA » et « ALES'A » perdus dans l'exercice.

Il s'élève, au 31 décembre 1917, à ..... Fr. 9.606.954 34

Le cinquième compte, **Fonds d'assurances**, a été crédité dans l'exercice des primes correspondant aux risques conservés par notre Société.

Il présente, au 31 décembre 1917, un chiffre de.....Fr. 81.717 30

Le sixième compte, **Créanciers divers**, indique les sommes dûes à nos consignataires, à nos fournisseurs, etc., et divers comptes d'ordre, ainsi que la provision nécessaire pour le paiement de la taxe sur les bénéfices de guerre..... Fr. 9.827.951 09

Enfin, le dernier compte du Passif représente le reliquat du compte Profits et Pertes de l'exercice 1916, et le montant du bénéfice de l'exercice 1917.

Il s'élève à..... Fr. 903.008 45

Messieurs,

Faisant abstraction des opérations qui ont été effectuées par ceux de nos navires demeurés sous réquisition, nous avons beaucoup moins navigué l'an dernier qu'en 1916. Les causes de ce ralentissement d'activité sont la diminution de notre flotte, que nous n'avons pu compenser par des achats ou par des affrètements, et aussi l'allongement considérable de la durée des voyages, dû principalement aux précautions prises pour déjouer les tentatives de l'ennemi. Néanmoins, nous avons pu réaliser des recettes brutes plus importantes parce que la rareté du tonnage offert à l'importation a conduit les chargeurs de marchandises à formuler des offres de plus en plus élevées pour s'assurer la disposition des espaces qui n'étaient pas réservés aux transports des marchandises essentielles à la vie du pays.

A l'aller, nous avons maintenu des prix bas, afin de permettre aux exportateurs et aux commerçants français de conserver des relations d'affaires avec les pays que nous desservons.

Les résultats obtenus nous permettent de vous proposer la distribution d'un dividende de 5 % bruts par action de priorité ou ordinaire, après mise au compte « amortissement du matériel naval » de 920,703 fr. 79 au titre ordinaire, et de 4 millions 171,681 francs 93 au titre exceptionnel.

En consentant à affecter à l'amortissement du matériel naval principal une somme de 5 millions 92,385 fr. 72, vous contribuez à mettre notre entreprise sur une base solide. Cette mesure complétera celles que nous avons déjà prises au cours des derniers exercices pour régler un arriéré dont la liquidation rapide s'imposait.

Pendant toute la durée de l'exercice, nous avons systématiquement dirigé nos efforts vers l'amélioration de notre organisation industrielle. Songeant d'abord au matériel naval, nous nous sommes appliqués à maintenir en parfait état d'entretien et même à moderniser dans une certaine mesure nos vapeurs mixtes.

L'amélioration de notre base d'armement à Bordeaux a fait également l'objet de tous nos soins. Nos gérants, la Compagnie des Chargeurs-Réunis ont procédé à l'acquisition d'immeubles et de terrains importants pour réaliser l'organisation matérielle qui sera nécessaire pour faire face aux services que nous prévoyons.

Ayant à résoudre le grave problème de l'importation d'un fort tonnage de charbons, de sa mise en parcs et de son arrimage dans les soutes de nos paquebots, nous avions pensé un moment procéder à l'achat d'engins mécaniques appropriés; c'est alors que nous fûmes approchés par un groupe important qui, sous les auspices de la Société commerciale d'affrètements et de commission, et avec le concours de la Compagnie Générale Transatlantique, des Chargeurs-Réunis et de puissantes maisons bordelaises, nous offrit de prendre un intérêt dans une Société nouvelle de manutentions. Cette Société, qui a pris pour titre : « Union commerciale de Bassens », pourra exécuter tous nos embarquements de charbons dans des conditions favorables.

Avant de parler des efforts faits à l'étranger, nous tenons à reconnaître ici l'appui très effectif que nous avons trouvé auprès de la Chambre de commerce de Bordeaux qui a bien voulu nous aider dans la réalisation de nos projets. C'est grâce à ses bienveillantes dispositions et aux excellentes relations que nous nous plaisons à entretenir avec la Compagnie Générale Transatlantique, que nous avons pu faire adopter, en principe tout au moins, le projet que les trois grands armements français qui desservent Bordeaux avaient conçu dans le courant de l'année dernière. Le magnifique front de rivière dont la ville de Bordeaux est justement fière, sera partagé, pour la partie comprise entre l'entrée des bassins à flot et la cale Fenwick, entre la Compagnie Générale Transatlantique, la Compagnie des Chargeurs Réunis et la Compagnie Sud-Atlantique. Des hangars continus à étage seront édifiés; aux rez-de-chaussée, il ne sera effectué que des opérations d'embarquement et de débarquement de marchandises; aux premiers étages, il sera procédé à certaines manutentions spéciales, et, sur plusieurs points, les locaux seront disposés en véritables gares maritimes avec salles d'attente, halls de visite des bagages, bureaux de renseignements, services télégraphiques, etc., pour les voyageurs des diverses classes. Les passagers pourront accéder à ces installations directement depuis les ponts supérieurs des navires restant ainsi complètement à l'abri des intempéries. Ils pourront également prendre place dans les wagons des trains spéciaux qui seront créés pour unir Bordeaux à Paris et à la frontière espagnole. Enfin, les bâtiments prévus supporteront une terrasse décorée de jardins d'où les promeneurs pourront admirer le superbe panorama de la Garonne et être témoins de la laborieuse activité qui régnera sur les quais.

A la dernière assemblée générale, nous avons eu le regret de vous annoncer la destruction par l'ennemi des deux paquebots « Gallia » et « Burdigala ». Au cours de l'exercice dont nous vous parlons aujourd'hui, notre Société a éprouvé deux nouvelles pertes. Le 9 juin 1917, le paquebot mixte « Séquana », qui effectuait son voyage de retour de l'Amérique latine, était torpillé par un sous-marin au large de l'Ile-d'Yeu; le navire, qui avait à bord un grand nombre de passagers, coula très rapidement, et ce n'est que grâce au sang-froid et à l'esprit de sacrifice de l'état-major et de l'équipage qu'il n'y eut que trois victimes parmi les personnes embarquées. Six membres de l'équipage disparurent avec le navire.

Le 6 septembre 1917, le paquebot mixte « Alésia », qui avait quitté le port de South-Shields, où il venait d'être remis en état et se dirigeait vers Bordeaux, était canonné, puis torpillé par un sous-marin allemand, alors qu'il se trouvait à peu de distance de l'île d'Ouessant. Tout l'équipage put se réfugier dans les embarcations du bord et gagner la terre.

Avant de terminer, nous devons vous signaler deux événements importants qui sont survenus après la clôture de l'exercice. Nous voulons parler d'une commande de paquebots-mixtes et de la réquisition générale de la flotte marchande française. Pour remplacer le « Séquana et l'« Alésia », nous avons, après enquête minutieuse, tant en France qu'à l'étranger, traité avec un grand chantier anglais de la Tyne pour la construction de deux navires de fort tonnage.

L'année 1917 aura vu le développement progressif du contrôle de l'Etat sur les Compagnies de navigation. Trois décrets, parus les 17 juillet, 29 juillet, 29 septembre ont renforcé le régime dit des « licences ». Ce régime a été précisé par un arrêté du 8 octobre; des lors, une sorte de dictature était exercée sur le fret par un véritable comité de taxation. Le 22 décembre, un nouveau décret resserrait encore l'intervention de l'Etat. Après cette date, l'armateur gérait mais ne dirigeait plus ses navires; il les envoyait là où l'Etat voulait et les chargeait suivant des instructions reçues en percevant le taux de fret qui lui était indiqué. A vrai dire, il avait encore une parcelle d'initiative, d'autorité et de responsabilité.

Le 10 février dernier, la réquisition générale était votée; cinq jours après apparaissait le décret qui en organisait l'application.

L'armement français est maintenant placé entièrement sous la tutelle de l'Etat. Le gouvernement a pris en location tous les navires et a l'intention de les diriger et de les exploiter. L'armateur reçoit, en application d'une formule compliquée, une série d'indemnités qui, additionnées, constituent un prix de location comparable aux affrètements dits en « time charter ».

Le point capital du système est l'engagement pris par l'Etat de remplacer en nature, dans un certain délai, tout navire perdu.

Contrairement à ce qu'il est déclaré quotidiennement, l'armement a formulé des réserves très vives au sujet de l'application d'un régime de ce genre dans un pays où les deux questions primordiales, savoir : l'adoption d'un système et d'une politique de constructions maritimes et la mise au point d'organisations administratives de grande envergure capables de diriger d'une façon effective un tonnage considérable suivant des méthodes modernes, n'avaient pas encore reçu de solution. Il ne faut pas perdre de vue qu'en Angleterre la réquisition des navires n'a été adoptée qu'après avoir conçu et réalisé une politique de construction à outrance et avoir mis au point des organismes techniques très puissants.

Pour ce qui nous concerne, nous avons promis notre collaboration; nous l'apportons chaque jour avec un entier dévouement; nous continuerons à la donner, ayant la conviction que quelque faibles que puissent être les résultats de notre intervention, nous la devons au pays dans l'heure si grave qu'il traverse.

Paris, le 29 juin 1918.

RESOLUTION DE L'ASSEMBLEE

I. — L'assemblée approuve, dans toutes leurs parties, le rapport, les comptes et le bilan de l'exercice 1917, tels qu'ils viennent d'être détaillés.

II. — Conformément à l'article 44 des statuts, l'assemblée décide de porter à la réserve statutaire une somme de **278,157 fr. 14.**

III. — La répartition du solde disponible est fixée comme suit :

Dividende de l'exercice 1917, 12 fr. 50 brut par action de priorité; 12 fr. 50 brut par action ordinaire.

Le reliquat, soit **124,851 fr. 31**, sera porté au crédit de l'exercice 1918.

IV. — L'assemblée réélit MM. André FOULD et Joseph LOSTE, administrateurs de la Compagnie pour une période de six années (conformément à l'article 20 des statuts).

V. — L'assemblée renouvelle, en tant que de besoin, conformément à la loi du 24 juillet 1867, l'autorisation donnée à ceux de MM. les Administrateurs qui ont des relations d'affaires avec la Compagnie de navigation Sud-Atlantique.

VI. — L'assemblée désigne MM. Alfred SAVEY et Charles FURIET commissaires des comptes pour l'exercice 1918, avec faculté pour chacun d'eux d'accomplir seul le mandat ci-dessus en cas d'empêchement de son collègue pour une raison quelconque, et fixe l'indemnité de chaque commissaire à 1.000 fr.

IL FAUT LIRE : pour être au courant de tout ce qui concerne la guerre dans les airs. Pour connaître toutes les prouesses de nos as, chasseurs, bombardiers, etc., etc.,
La Guerre Aérienne illustrée
(Rédacteur en chef : Jacques Mortane)
qui publie cette semaine entre autres articles intéressants : L'Aviation de Combat allemande dans la Bataille, par le Commandant X... — L'As des As au Combat : Souvenirs sur Guynemer, par JACQUES MORTANE. — Le Tir contre Avions. — Les As ennemis. — Le Sous-Lieutenant Mary. — Deux Héros disparus : Jannesse et Gauthier. — Mac Cubbin, vainqueur d'Immelmann, etc. — Très nombreux documents photographiques inédits.
Le Numéro : 60 centimes
Collection complète de la Guerre aérienne illustrée en trois volumes richement reliés. Chaque volume 20 francs.
En vente partout et dans les magasins et les dépôts de la Petite Gironde.
L'ÉDITION FRANÇAISE ILLUSTRÉE
PARIS — 30, rue de Provence, 30 — PARIS

SAVON de ménage, postal 10 k., 28 f. SAVON pur 72 %, "Le Sabot", postal 10 k., 36 f. franco contre remboursement. M. Duclaux & Cie, Savonnerie, 141, b. National, Marseille

Sauvez vos Cheveux PAR LE Pétrole HAHN PRODUIT FRANÇAIS Gros : F. Vibert, Fabt, Lyon.

NE PORTEZ PLUS VOTRE BANDAGE
Les personnes atteintes de HERNIES doivent demander la nouvelle méthode du Docteur L.-GARIGUE, le seul Spécialiste-Herniaire de la Faculté de Médecine de Paris qui soit arrivé à vaincre cette infirmité sans bandages gênants ni opérations. Méthode gratis franco. Ecrire à l'INSTITUT ORTHOPÉDIQUE, 7 bis, Rue Eugène-Carrière, 7 bis, PARIS

La Montre rêvée !
Précise, élégante, robuste ! Vous la trouverez sur le catalogue illustré que vous recevrez gratis sur demande adressée au Grand Comptoir National d'Horlogerie Ed. DUPAS, à Besançon (Doubs). Écrivez aujourd'hui. MAISON FRANÇAISE

IMPUISSANCE GUÉRISON RAPIDE CERTAINE et à tout âge par le plus puissant et inoffensif des aphrodisiaques, la Nymbine, composé nouv. (1913) déposé et appr. p. le corps médic. Enc. discr. notice grat. Dépôt Nymbine, 12, r. Pont-Neuf, Paris.

EN VENTE PARTOUT
LOCATAIRES mobilisés ou non, qui souffrez de la guerre
PROPRIÉTAIRES qui ne touchez plus VOS LOYERS
CONNAISSEZ VOS DROITS !
et pour cela, achetez le volume (2 fr.) :
DOIT PAYER QUI PEUT
Par ADRIEN PEYTEL
Docteur en droit, Avocat à la Cour d'Appel
C'EST le guide pratique de la Loi sur les Loyers, indispensable pour demander des diminutions ou des exonérations de loyers, pour résilier ou proroger des baux, pour connaître les formalités à remplir et la procédure à suivre.
(Le volume : 2 fr.)
TOUS les CAS expliqués et résolus SIMPLEMENT
L'ÉDITION FRANÇAISE ILLUSTRÉE
PARIS — 36, Rue de Provence, 36 — PARIS

HERNIES
Descentes de Matrices, Varices, Varicocèles, Hydrocèles, Obésité, etc.
Médaille d'Or à l'Exposition des Alliés 1915.
Garantie de guérison par la méthode du célèbre spécialiste DECHAMP, 135, boulevard Magenta, Paris, qui reçoit gratuitement, de neuf heures à quatre heures, à :
Périgueux, dim. 7 juillet, hôtel des Messageries.
BORDEAUX, lundi 8 juillet, hôtel Lambert, 3, rue Gobineau.
Libourne, mardi 9 juillet, hôtel de France.
Parthenay, mercr. 10 juillet, hôt. Tranchant.
Niort, jeudi 11 juillet, hôtel de la Brèche.
Jonzac, vendredi 12 juillet, hôtel de l'Ecu.
Cognac, samedi 13 juillet, hôt. du Commerce.

CH. HEUDEBERT
PRODUITS ALIMENTAIRES et de RÉGIME
ALIMENTATION des ENFANTS et des CONVALESCENTS
FARINE LACTÉE - CACAO A L'AVOINE
Crèmes et Flocons : orge, riz, avoine. Farine de Banane
EN VENTE : Maisons d'Alimentation. Envoi BROCHURES sur demande : Usines de NANTERRE (Seine).

LAIT CONCENTRÉ NESTLÉ
SUCRÉ et SANS SUCRE
LA MARQUE PRÉFÉRÉE

ANIS DEL OSO
légèrement étendu d'eau ou combiné à d'autres aromes, DEL OSO est la liqueur préférée des Terrasses

ECZÉMA
ULCÈRES VARIQUEUX
VARICES
PHLÉBITES - HÉMORROÏDES
MALADIES DE LA FEMME
Guérison prompte et assurée en 15 JOURS
TRAITEMENT VÉGÉTAL de l'ABBAYE de CLERMONT
Renseignements et Brochure gratuits
THEZEE, à LAVAL (Mayenne)

Parce qu'elle est la plus adhérente vous emploierez la POUDRE de riz de LUZY
Se vend en 8 teintes : 1 fr. 25, 2 fr. 75, 5 frs, dans tous les magasins bien assortis
GROS : 44, rue des Mathurins, PARIS

BOUILLON LUX Extrait pur de Viande et Légumes. 0f 10
LUX POTAGES variés, de qualité supérieure. Finesse et Velouté. 0f 20
Dépôt général pour la France : Maison G. RICARD, 12, rue Mage, Toulouse
TÉLÉPHONE 7-62
Demander le Prix courant général de l'Alimentation
On demande partout des Agents régionaux.

HERNIE
Chutes de Matrices
La Nouvelle Méthode de M. Noël DEMEURE
l'habile spécialiste herniaire de Paris, est la seule qui procure, sans gêne ni interruption de travail, un soulagement immédiat et la guérison définitive des Hernies et descentes les plus grosses et les plus anciennes, comme le prouve cette attestation venant s'ajouter aux nombreuses guérisons obtenues : 9 juin 1918. — Je suis heureux de déclarer que, grâce à la MÉTHODE Noël DEMEURE, que j'ai employée pendant un an, je suis complètement guéri de ma Hernie. L. PENISSON, à Saint-Hilaire-du-Talmont (Vendée).
Nous avons la ferme conviction d'être très utiles à nos lecteurs en leur conseillant d'aller voir, en toute confiance, le GRAND SPECIALISTE si connu et tant aimé dans notre région, qu'il visite depuis plusieurs années, et qui recevra à :
Saintes, dim. 7 juillet, hôt des Messageries.
Castillon-s/-Dordogne, lundi 8, hôt Boule-d'Or.
Barbezieux, mardi 9, hôtel de la Boule-d'Or.
La Rochelle, mercredi 10, hôtel de France.
Rochefort, jeudi 11 juillet, hôtel de France
Jonzac, vendredi 12 juillet, hôtel de l'Ecu.
Bergerac, samedi 13 juillet, Grand-Hôtel.
Ste-Foy-la-Grande, 14 juillet, hôt Grenouilleau.
Angoulême, 15 juillet, hôt. des Trois-Piliers.
Mont-de-Marsan, 16 juillet, hôt des Pyrénées.
Castelsarrasin, jeudi 18 juillet, hôt. Moderne.
Villeneuve-sur-Lot, 19 juillet, hôtel Delard.
Sarlat, sam. 20 juillet, hôt. de la Madeleine
Périgueux, dimanche 21, hôtel Messageries.
Libourne, lundi 22 juillet, hôtel de France.
Orthez, mardi 23 juillet, hôtel Central.
DEMEURE, 52, boulevard E.-Quinet, PARIS.

MAISON DE CONFIANCE — FONDÉE EN 1791
LA REINE DES MONTRES
MÉTAL INALTÉRABLE imitant l'OR à s'y méprendre.
MOUVEMENT CHRONOMÉTRIQUE 10 RUBIS
GARANTIE 15 ans sur Bulletin.
Prix : 35 fr.
Pour HOMME ou DAME
J. BENOIT Fils & Cie
Horlogers-Constructeurs-Techniques
Manufacture Principale d'Horlogerie BESANÇON (Doubs).
Envoi contre 0,25 en timbres de l'Album illustré. Joindre le montant à la commande, plus 0,50 pour port.
BRACELET-MONTRE Jean BENOIT
Cadran lumineux au Sel de Radium. Mouvement haute précision.
10 Rubis. - GARANTI 15 ans.
EN ACIER ou Nickel 30 fr.
Verre incassable.

Purifiez votre sang par la MORUBILINE
Fortifiez-vous
en gouttes concentrées et titrées
Goût excellent - Bonne digestion
1/2 Flacon 3.50. Flacon 6 fr. franco poste. Notice gratis. PHARMACIE du PRINTEMPS, 82, r. Joubert, Paris et toutes Pharmacies.

Demandez MONTRES BIJOUX et ORFÈVRERIE à G. TRIBAUDEAU Fabt à BESANÇON
Six 1ers Prix, 25 Médailles d'Or au Concours de l'Observatoire. FRANCO TARIF ILLUSTRÉ.

Rhume de cerveau GOMENOL-RHINO
Dans toutes les bonnes pharmacies : 5 fr. et 17, rue Ambroise-Thomas, Paris, contre 5,25 (impôts compris)

HERNIES
MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernie après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. J. GLASER, le réputé spécialiste de Paris, 63, boulevard Sébastopol.
En voici d'ailleurs une preuve :
« Monsieur GLASER, 22-2-18.
» Grâce à votre excellent appareil sans ressort, la hernie double dont je souffrais disparaît, et je me livre sans crainte aux durs travaux de ma profession.
» Je vous autorise à publier ma lettre. Remerciments.
» JEANNEAUD, Jean, cultivateur à Champagne-Poste, St-Aigulin (Chte-Infre) ».
Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et de nouveaux perfectionnements assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.
Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descentes, à lui rendre visite dans les villes suivantes, où il fera gratuitement l'essai de ses appareils. Allez donc tous à :
Coutras, 7 juillet, hôtel de la Paix.
Bazas, (de 1 h. à 6 h.), le 8, h. Cheval-Blanc.
Libourne, 9 juillet, hôtel Loubat.
BORDEAUX, 10 juillet, hôtel Moderne, 7, rue Buffon, près le cours de Tourny.
Limoges, 11 juillet, hôtel Moderne.
Lectoure, 12 juillet, hôtel de France.
Nérac, 13 juillet, hôtel de France.
Condom (Jusq. 1 h. 30), le 14, h. Lion-d'Or
Mirande, 15 juillet, hôtel Beustes.
Fleurance, 16 juillet, hôtel de France.
Tonneins, 17 juillet, hôt du Centre Pouget
Agen, 18 juillet, hôtel du Midi.
Villeneuve-sur-Lot, 19 juillet, hôtel Gâché.
Auch, 20 juillet, hôtel de France.
Un des éminents aides de M. GLASER recevra également à :
Confolens, 12 juillet, hôtel de Vienne.
Ruffec, 13 juillet, hôtel de France.
Périgueux, 14 juillet, hôt. des Messageries
Angoulême, 15 juillet, hôtel des Postes.
Civray, 16 juillet, hôtel de France.
Bellac, 17 juillet, hôt. de la Pyramide.
Brochure franco sur demande. Ceintures ventrières pour déplacements de tous organes.

Propriétés à vendre

GIRONDE. Maison 10 p., dépend. et propriété 92 hect..... 160,000f
GERS. Château et ferme modèle de grand rapport, 140 hect., pays chasse et pêche..... 255,000f
GERS. Château 15 p., dépend., parc et ferme, 18 hect.....35,000f
A 5 KIL. PAU. Villa 13 p., s. de b., c. toil., eau ch., élect., log. jard., garage, jardin, omb..... 55,000f
LOT-ET-Gne. Maison 10 p., clos agrém. et rapp. 3 hec., bâtim. exploitat., rivière..... 30,000f
VIC-EN-BIGORRE. Maison 7 p., clos agrém. et rapp. 1 hect... 20,000.
GERS. Maison 7 pièc., dépend., parc 3 hect., vermes et bois 120 hect., pêche, chasse... 200,000f
LOT-ET-Gne. Villa 14 p., logem. jard., écurie, remise, etc. Parc, jardin, verger 2 hect..... 26,000f
GIRONDE. Castel XVIIIe siècle 12 p., dépend., ombrages, prairie, 8 hect., mais. fermière..... 50,000f
B.-PYRÉNÉES. Château princier, superbes communs, parc magnif. 12 hect. clos, borde par rivière poissonneuse. Vue..... 180,000f
PRES BAGNERES. Villa 9 pièc., garage, écurie, gentil parc, altit. 600 m., vue sup..... 30,000f
PRES BORDEAUX. Château très luxueux, gr. confort, 14 p., dépend., communs. Parc magnifiq. 18 hect. Vue sup..... 150,000f
GERS. Villa, clos ombragé et ferme 55 hectares, bord rivière (rég. Condom)..... 50,000f
REG. PAU. Grand château, parc sup., ferme 40 hect..... 150,000f
LOT-ET-Gne. Vaste château, parc et domaine 85 hect..... 80,000f
GERS. Très beau château 30 p., luxe et confort modernes. Beaux communs. Vaste parc, futaies, fermes, vignes, bois, 235 hectares. Meublé..... 700,000f
LOT-ET-Gne. Très beau château 35 p., luxe et conf. mod. Beaux communs. Vaste parc et ferme 55 hect., pr. rivière..... 350,000f
P. renseig. écr. à M. FERROTTE, 30, rue République, 30, LYON.

A V. camions automob. neufs de Dion-Bouton 3 et 4 t. Torpédo 4 pl. Fiat 12-15 HP. entièr. revu peint. au gré client. Torpédo 4 pl. Alcyon 10-12 HP. excel. ét. Double phaéton 6 pl. Peugeot 12 HP. Torpédo 6 pl. Renault 18 HP. 1914. Camion Cotin-Desgouttes kgs. Garage Dion-Bouton, 32, c. Tourny, Bx

MARIAGES CHRÉTIENS. Œuvre de Saint-Raphaël. Mariage exclusivement entre personnes catholiques pratiquantes, fortunées, sans relations, ne voulant pas des agences. Abbé RABAUT-ROSIER, directeur, avenue Thiers, 124, Bordeaux. Envois de circulaires.

Permutant demandé pour Saint-Chamas, près Marseille. — Ecrire QUEYROU, chez M. Eyquem, Poudrerie Saint-Chamas.

Etude C. RAVEL, notaire, à Domme (Dord.).

A VENDRE le CHATEAU DE GIVERZAC et autres domaines dans la vallée de la Dordogne.

BAR à louer camp américain très import., gros rapp. Agence Moderne, 11, pl. Tourny.

A V. 8 kil. Bx propriété rapp. et agrém. 3 hect., maison 8 p. b. état, dépend. Prix 30,000 fr. Agence Moderne, 11, pl. Tourny.

A V. SCIERIES rubans fixes et forestières. — L. Marboutin, Marmande (L.-G.). Le lundi, café Cardinal, Bordx.

MIEUX, MEILLEUR MARCHÉ SAULIERE, fabricant 53, rue Porte-Dijeaux, Bordeaux. FABRIQUE riche paraplules, encas, ombrelles. Grande spécialité de manches corne et ivoire. ARTICLES ANGLAIS

Occasion p. agrément et indust. A V. près Bordeaux, entre 2 routes, dom. clôturé et ombragé, compt. 1 maison de maître, confort mod., chât. d'eau, nomb. dépendances; 2e maison louée, vastes écuries; 3e terres en culture, grav

BOUFFES-CASINO d'ÉTÉ
MAC CLOSKEY et RAIMU
40 minutes de fou rire

THÉATRE-FRANÇAIS
LES **MISÉRABLES**
par toute LA COMPAGNIE DRAMATIQUE

APOLLO-THÉATRE
LA **POUPÉE**
avec Mariette SULLY

DIMANCHE, Matinée et Soirée. — Location au Hall du Théâtre-Français.

HUILES Savons. On dde repr. sérieux, ttes remises. Ec. Grandremy, Salon (B.-d.-R.).

EPILEPTIQUES
MAINTENANT VOUS GUÉRIREZ
N'HÉSITEZ PAS à demander au Laboratoire du Sud-Est à à-Saint-Priest (Isère) les preuves gratuites de la guérison de l'EPILEPSIE et des MALADIES NERVEUSES même de cas désespérés.

RHUMATISANTS
Goutteux et Arthritiques

Vous tous qui souffrez de *DOULEURS, ASTHME, SCIATIQUE, NÉVRALGIE, LUMBAGO, GRAVELLE, COLIQUES HÉPATIQUES* et *NÉPHRÉTIQUES*, vous serez guéris par le

TRAITEMENT DU CHARTREUX

Le Traitement du Chartreux guérit *toujours radicalement ;* il ne peut avoir d'insuccès, car il s'attaque à la racine même du mal, il tamise le sang, détruit et expulse non seulement l'acide urique, témoin de la maladie, mais les toxines qui en sont les auteurs.

Le Traitement du Chartreux est un composé de plantes dépuratives absolument inoffensives ; il s'applique à tous les âges et ne nécessite aucun changement dans le régime habituel du malade.

TRAITEMENT du CHARTREUX: complet, impôt compris, 11 francs; *franco* de port et d'emballage, 11f60.

Envoi franco d'une Brochure de 60 pages sur le RHUMATISME *et les* DOULEURS

Exiger chaque flacon dans une *boîte scellée* avec le *timbre bleu* de l'*État français* et la *Signature dom Marie.*

DÉPÔT GÉNÉRAL : Pharmacie MALAVANT, 19, Rue des Deux-Ponts, Paris.
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

SYPHILIS
GUÉRISON DÉFINITIVE, SÉRIEUSE sans rechute possible, par les
COMPRIMÉS DE GIBERT
606 absorbable sans piqûre

Technique nouvelle basée sur l'efficacité des doses fractionnées répétées tous les jours

TROIS AVANTAGES PRINCIPAUX SUR LES AUTRES TRAITEMENTS

1° Efficacité certaine prouvée par de très nombreuses déclarations de médecins de 1re ordre, et par des milliers et des milliers de lettres spontanées de malades guéris apportant leurs remerciements et leur témoignage de reconnaissance.

2° Innocuité absolue. — Aucun des nombreux inconvénients des piqûres. Aucun des dangers des liquides qui s'altèrent si facilement. La forme sous Comprimés est la seule qui donne toutes garanties.

3° Traitement facile et discret même en voyage. — Aucun régime à suivre, on se nourrit et on vit comme à l'ordinaire.

La Boîte de 40 Comprimés Huit francs — La Boîte de 50 Comprimés Dix francs
Envoi franco contre espèces ou mandat

Pharmacie GIBERT, 19, Rue d'Aubagne, Marseille
Dépôt à Bordeaux : Pharmacie ROUSSEL, 1, place Saint-Projet.

MALADIES de la FEMME

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir.

Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le *sang*, l'*estomac* et les *nerfs*. Seule la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Exiger ce portrait.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes la **Jouvence de l'Abbé Soury**, pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de *Maladies intérieures, Suites de couches, Pertes blanches, Règles irrégulières, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, Cancers*, trouveront la guérison en employant la **Jouvence de l'Abbé Soury.**

Celles qui craignent les accidents du **RETOUR D'AGE** doivent faire une cure avec la **Jouvence de l'Abbé Soury**, pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La Jouvence de l'Abbé Soury, 4 fr. 25 le flacon toutes Pharmacies; 4 fr. 85 franco; 4 flacons 17 fr. expédiés franco gare contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé Soury avec la Signature Mag. DUMONTIER

(Notice contenant renseignements gratis)

Insistez !... Insistez !...

..... auprès de vos fournisseurs pour qu'il vous soit bien livré de

la Végétaline

produit incomparable par sa pureté, qui s'emploie comme le beurre et la graisse. D'ailleurs le nom "Végétaline" figure sur chaque boîte et chaque pain.

En Vente chez tous les bons Épiciers.
VÉGÉTALINE, 46, r. Breteuil, Marseille.

P. et H. WELL, représentants, 89, c. d'Alsace-Lorraine Bordeaux.

GROSSIR De 3 à 5 Kilos par mois. *Gratis, Méthode et Preuves.* Laboratoire MARIN Enghien-les-Bains (S.-O.).
Paquet échantillon, 0f50. Dépôts Bordeaux : Phie Bousquet, Phie St-Projet.

AVIONNEURS

La Maison A. DELESALLE, L. CHEVALIER & Co
de PARIS, 89, rue de Tocqueville
a ouvert une SUCCURSALE à Bordeaux
171, RUE D'ORNANO — Tél. 12-77
DÉCOLLETAGE, ESTAMPAGE, CHAUDRONNERIE
SOUDURE AUTOGÈNE, TENDEURS, EXTENSEURS

LA PLUS JOLIE PARURE DE LA FEMME

LA MAITRESSE DE MAISON. — Avant mon chocolat, mon chapeau et mon collier, donnez-moi le flacon de CHARBON DE BELLOC. C'est lui qui me donne de l'appétit, de bonnes digestions et une bonne santé ; et la santé, voyez-vous, c'est la plus jolie parure d'une femme.

L'usage du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles suffit pour guérir en quelques jours les maux d'estomac et les maladies des intestins, entérite, diarrhées, etc., même les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs d'estomac après les repas, les migraines résultant de mauvaises digestions, les aigreurs, les renvois et toutes les affections nerveuses de l'estomac et des intestins.

Prix du flacon de Charbon de Belloc en poudre : 3 francs. Prix de la boîte de Pastilles Belloc: 2 francs. — Dépôt général : Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.

Les Rhumatismes

Le Rhumatisme est une sorte d'intoxication spéciale du sang, un virus qui se développe parfois spontanément, d'une façon violente, soit par suite d'un refroidissement, soit par suite d'une fatigue exagérée. Le siège du mal change continuellement, attaquant tantôt les jambes, tantôt les bras, tantôt les reins et parfois même se localise dans les muscles des côtés.

Nombreux sont les remèdes préconisés pour guérir les Rhumatismes; interrogez la plupart des malades, ils vous diront qu'ils ont tout fait sans résultat, et pourtant nous ne cesserons de leur répéter qu'ils n'ont pas le droit de désespérer et qu'ils n'ont pas encore été soignés s'ils n'ont pas fait usage du

DOLOROSTAN (Ote-Douleurs)

exclusivement composé de plantes inoffensives. Il agit d'une façon douce et modérée et fait disparaître les manifestations de la maladie en détruisant la cause. Il *décongestionne* le *cœur*, le *foie*, les *reins*, le *cerveau* et les *articulations*, sans amener aucun désordre dans *l'état général* et sans troubles pour l'*estomac*.

Il est indispensable pendant le traitement de faire usage du BAUME du MARINIER, en frictions et massages, matin et soir (le flacon 3 fr.).

Le DOLOROSTAN (Ote-Douleurs), se trouve dans toutes les Pharmacies : le flacon 7 fr. 50. Expédition franco gare contre mandat-poste 8 fr. 10. Pour recevoir franco quatre flacons DOLOROSTAN et quatre flacons BAUME du MARINIER, traitement d'un mois, adresser mandat-poste de 42 francs à la Pharmacie DUMONTIER, à Rouen.

Notice franco sur demande.

FOURNITURES pour USINES
HUILES GRAISSES, AMIANTE DÉSINCRUSTANTS, CAOUTCHOUC COURROIES, CALORIFUGES, etc.
Adrien PADIRAS, 9, place Bourgogne, Bordeaux

FORCES INCONNUES
Avec la *RAYONNANTE*, expédiée à l'essai, vous pouvez soumettre une personne *votre volonté*, même à distance. Dem. M. STEFAN, 92, bd St-Marcel, Paris, son livre N° 42. Gratis.

Exiger partout la « **ANIS DEL PICO** » *Supériorité reconnue.*
Grande Marque
Seul concessionnaire : G. Reband fils aîné, 60, cours St-Jean, Bordeaux.

La Cire molle "LA PAYSANNE"

Brillant instantané pour Chaussures
Supprime les Cirages et ne sèche jamais
En Tablettes brevetées
à partir de **25 centimes** et au-dessus

Impossible de cirer tellement ce cirage sèche en boîte !!!

En Vente : Grands Bazars, Bonnes Maisons d'Alimentation, Chausseurs, Merceries.

C'est un plaisir de cirer avec cette cire molle qui ne sèche jamais en tablette !!!

Les **12 Tablettes réclame 2 fr. 50** fco contre remboursmt ou timbres adressés à **E. LAJOANIO**, à St-Médard-en-Jalles (Gironde).

SAVON Blanc ext. pur 72 %, pl 9 kil. 600 net fr. 34,55. Blanc ext. pur 60 %, pl 9 kil. 600 net fr. 32,65. Brun ext. pur 72 %, pl 9 k. net fr 29,70. Blanc de Marseille 40 %, pl 10 k. net fr. 29. Acheteurs, exigez la garantie d'huile. C. Abomnenc, 3, rue Vian, Marseille. Acc. rept.

SAVON non silicaté, postal 10 k. 19 fr. franco contre rembourst. Savonnerie de Rio-Tinto, Marseille

SAVON de ménage « LE BAMBOU », postal 10 k. fco cont. mandat 24f ou cont. rembt 25f. V. LAPORTERIE, Aix (B.-R.)

REPRESENTANTS, petits commerçants, couturières, mutilés, créez-vous une situation en visitant clientèle détail pour vendre tissus, confections, lingerie, nouveautés, chaussures. Situation d'avenir assurée. Écrivez de suite « AU CAMÉLIA », 57, r. de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

Saint-Ouen, Paris, Lyon, Marseille, Alger

BÂCHES PLISSON

FORTES BACHES vertes, avec œillets, complètes

4m × 3m	5m × 3m	5m × 4m	6m × 4m	7m × 4m	7m × 5m	8m × 5m
144 fr.	180 fr.	238 fr.	285 fr.	326 fr.	407 fr.	464 fr.

En LOCATION : Deux centimes par mètre carré et par jour.
Demandez le CATALOGUE PLISSON, gratis et franco, qui contient aussi les Toiles, Sacs pour Grains, etc.
BORDEAUX : Roessinger, 31, rue Camille-Godard.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

PARIS-BORDEAUX

146, cours Victor-Hugo, Bordeaux
MISE EN VENTE du LUNDI 8 JUILLET

TISSU fantaisie haute nouveauté, 130 cm	12f90	**VESTONS** cheviotte marine et noire, du 38 au 54	30f »
MOUCHETÉ fantaisie, 120 c/m	8f 90	**COSTUMES** coutil, pour Garçonnets de 7 à 11 ans	12f90
FOULARD soie, dessins variés, 100 c/m.	9f 50	**CULOTTES** coutil, de 3 à 12 ans	5f45
LAINETTE et **PERCALE** impressions grand teint, pour robes et peignoirs, grand choix de dessins et de dispositions, largeur 80 c/m. Le mètre	1f45	**CANOTIERS** pour Hommes et Jeunes Gens, en grosse paille, forme mode	2f15
CRETONNE fantaisie rayée, spéciale pour chemises, grand assortiment de rayures et de coloris, largeur 80 c/m	2f60	**EAU DE COLOGNE** extra-vieille, marque Thibault : Litre environ 12f» — 1/2 litre 6f50 — 1/4 litre 3f95 — 1/8 litre 1f95	
BAS mousseline noire, large revers, talon et semelle renforcés	3f40	**SAVON** fin, parfums assortis, en boîte de 3 savons, marque Michaud ..... La boîte	2f80
BAS coton noir, à côtes 1/1, pied diminué	2f90	**PEIGNE** cellulo, bonne qualité	1f25
CHAUSSETTES coton chiné, fond noir, cuir et mode	2f40	**PAPIER** quadrillé, en ramette de 100 feuilles ..... En réclame, la ramette	1f10
COL souple bleu, kaki, blanc, beige	1f10	**AGRANDISSEMENT** PHOTOGRAPHIQUE, retouche sur papier spécial au bromure, tons noirs garantis inaltérables, cadre vert à larges bagnettes, reliefs rehaussés or, passe-partout uni ou feston, dimensions 51×62	24f90
DRAPERIE noire, largeur 140 c/m	6f25		
DRAPERIE fantaisie, largeur 140 c/m	8f45		

SAMARITAINE

BORDEAUX. — 24, 26, 28, 30, rue Sainte-Catherine. — BORDEAUX

LUNDI 8 Juillet, VENTE-RÉCLAME

COSTUMES SPORT sur belles draperies anglaises. Réclame **95f**

COSTUMES pour HOMMES forme droite ou croisée, forme mode. Réclame **95f**

VESTONS ALPAGA belle qualité, entièrement doublés ..... Réclame, 45f et **35f** | **PANTALONS** TOILE KAKI Réclame **15f**

COSTUMES Jersey Garçonnets ou Fillettes Réclame, 49f, 39f et **29f** | **NORFOLKS** coutil gris, Réclame **24f**

COSTUMES Enfants bouclé forme marin ..... Réclame **13f50** | **COSTUMES** Enfants forme américaine ..... Réclame **25f**

Élégants **TAILLEURS pour DAMES** ou **ROBES** droites sur beau jersey laine, noir, marine et nuances mode. Réclame **175f**

VETEMENTS de VOYAGE sur gabardine laine, modèle haute nouveauté, gris, beige, réséda, noir, marine... Réclame **115f**

PALETOTS jersey soie ou laine, avec grand col et ceinture-écharpe, toutes nuances. ..... Réclame **95, 85, 75f**

COSTUMES ou ROBES sur toile unie ou rayée. FINS DE SÉRIE. Réclame **29, 19, 15f**

BLOUSES mousseline laine rayée col fantaisie ..... Réclame **19f** | **JUPONS** percale, jolies dispositions. Réclame **4f75**

VILLEGIATURES

BLOUSES TISSU CELLULAR coupe sport très élégante ..... 18 fr.
JUPES BLANCHES simples et pratiques, toile blanche et tissu éponge ..... blanche et tissu 40 et 45 fr.
PALETOTS Jersey Laine depuis 45 fr.
PALETOTS JERSEY SOIE
SWEATERS et COSTUMES Laine tricotée
VÊTEMENTS IMPERMÉABLES en Gabardine pour DAMES et HOMMES

NOTRE BLOUSE tissu cellular 18 fr.

POUR LE BAIN
COSTUMES Jersey noir collants depuis 7f50
Élégants BONNETS de Caoutchouc
Pour DAMES
PEIGNOIRS, SANDALES
COSTUMES JERSEY pour ENFANTS

RAQUETTES, BALLES, FILETS, POTEAUX
Pour le TENNIS
TOUT pour TOUS SPORTS
A.-A. TUNMER & Co
96, rue Sainte-Catherine, 96, Bordeaux

A SAINT-PROJET

82, 84, 88, rue Sainte-Catherine (place Saint-Projet)

LUNDI, **Réclame** de **CHAPEAUX** en feutre toutes teintes et **FORMES** haute mode.
CAPELINES en tous genres pour Dames Filleules et Enfants.
COLS MARIN pour Dames et Enfants en piqué, ottoman.
tulle et nansouk, blanc et couleurs.
LAYETTES : ROBES et DOUILLETTES en nansouk, tulle piqué et lainage.
Toilettes de baptême, Coiffures en tous genres.
Prix sans concurrence

Aux Galeries Franco-Belges
140, cours Victor-Hugo (angle rue Sainte-Catherine), Bordeaux.
JOLIS CHOIX en marchandises. **Prix défiant toute concurrence.**

Maison fondée en 1785
ACHATS OR, ARGENT
PLATINE, PIERRES FINES
SERVAN Place Gambetta

Marque de Fabrique GAZO-CUISEUR

Faites votre cuisine l'été avec le

GAZO-CUISEUR

Breveté S. G. D. G. (système Jolivet)

Appareil brûlant la sciure de bois avec un principe nouveau reconnu d'économie domestique par le ministère du commerce.

Brûle la fumée
Ne noircit pas.

Vous servira l'hiver d'appareil de chauffage sans nuire à son utilité culinaire.

Rien de commun avec tout ce qui s'est fait.

Prix : 46 fr.

Le voir fonctionner aux Magasins
PARIS-BORDEAUX
146, cours Victor-Hugo

PETIT-PARIS
BORDEAUX

Occasions du Lundi 8 Juillet
RABAIS IMPORTANTS
sur tous nos Articles en Fins de Séries

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

UN LOT de PEIGNOIRS { percale fantaisie, col avec biais jolies rayures, ou modèles à bandes, forme pratique. Valeur 15f ..... Soldés à **10f75**

DEUX LOTS de BLOUSES { linon blanc, formes variées, garnies d'un large entre-deux broderie : 1re série : Valeur 11f ». Soldées à **8f45** ; 2e série : Valeur 13f75. Soldées à **10f75**

TROIS LOTS de BLOUSES { couleur, différents modèles : 1er lot : Valeur 5f50 ..... Soldées à **3f90** ; 2e lot : Valeur 7f75 ..... Soldées à **5f35** ; 3e lot : Valeur 9f50 ..... Soldées à **6f45**

BAINS DE MER
Grands assortiments de Costumes de Bains pour Hommes et Dames, bonne qualité ..... Depuis **9f90**
Grand choix de Costumes de Bains pour Enfants, Costumes de Plage, Sandales.
Assortiment complet en Peignoirs et Rotondes éponge, blanche et couleur.
Bonnets caoutchouc, modèles nouveaux ..... Depuis **1f40**

DIVORCES Enquêtes en tous pays. Agence DE VERTURY, Ex-Fonct. de la Sûreté, Dr, 24, r. Rohan (Rôle de Ville), Bdx.

INDUSTRIELS !!!
Avez-vous des usines à installer ?
Des machines à vapeur à réparer ?
Des travaux de tour, fraisage, rabotage, ajustage ?
Adressez-vous à Gauduchou et Sicet, 35, rue Lecocq. — Tél. 16.55

BONNETS DE BAIN Caoutchouc toutes nuances modèles variés. Demander les prix et échantillons à la Manufacture Française de Caoutchouc, 52, rue du Palais-Gallien, Bordeaux.

ECZÉMA Guérison. Renseignements gratuits. BOUCAUD spécialiste, Marmande (Lot-et-Garonne).

FAITES des ÉCONOMIES
par
l'usage des SAVONS
LA PERDRIX
72 % d'huile.
SAINT-MARTIAL
60 % d'huile.
LE CORAN ET M. P. & C.
à base d'oléine
ET DES
LESSIVES
Mousseuses et Savonneuses.
LE CORAN BLEU
L'ANÉMONE
Produits essentiellement Français
Marques déposées — Marques déposées
Fabriqués dans les Usines
HUILERIE - SAVONNERIE - STÉARINERIE
de la Cie Gle de l'Afrique Française
BORDEAUX — 4, *Rue Esprit-des-Lois*, 4 — BORDEAUX

MAGASIN VERT

OCCASIONS Lundi 8 Juillet 1918 OCCASIONS

Exposition permanente de TRAVAUX d'ART FÉMININ
Tous les jours, de 9 à 11 heures, leçons gratuites de tous ouvrages de dames : Crochet, Macramé, Filet, Milan, Venise, Broderie tous genres. Décoration d'appartement.
Renseignements et Croquis fournis gracieusement

FEUTRES d'ÉTÉ
Petit Canotier anglais, en feutre souple très belle qualité, teintes claires et nuances mode. La forme **8f75**
Grand Breton en beau feutre, calotte arrondie, teintes claires et nuances mode ..... La forme **9f50**
Grand Canotier en beau feutre souple, calotte très mode, teintes sable, argent, acier, russe, bordeaux, noir et nuances mode ..... La forme **9f50**

Bas pour Dames, en coton noir très belle qualité ..... Exceptionnel, la paire **2f55**
Gants de fil pr Dames, en teinte suède, gris et noir, 3 bout. nacre. La paire **2f75**
Chemise de nuit genre saut de lit, en crépon coton blanc, ciel, rose et mauve ..... La chemise **14f50**
Boîte Papeterie contenant 50 cartes-lettres en très beau papier toile couleur ..... La boîte **1f25**
Sac à provisions en belle moleskine noire, monté sur anneaux ou baguettes. Grande taille, **4f25** — Taille moyenne **3f25**
Crépon coton impression grand teint, grand choix de dispositions et coloris ..... Le mètre **1f75**

Eau de Cologne Impéria, 60 degrés garantis, qualité recommandée :

Le litre	Le 1/2	Le 1/4	Le 1/8	Le grand flacon
10f50	5f75	3f25	1f75	1f10

Savons fins et purs, pr la toilette, parfums assortis. A profiter, les 12 savons Le savon **4f90** / **0f45**

SOLDE
Un lot Echarpes voile, en cristalline noire et nuances ..... Au choix, l'écharpe **3f25**

VENTE PUBLIQUE
Ministère de M. Etienne CHAUMEL, courtier assermenté, à Bordeaux.

Le mardi 9 juillet, à 15 heures, dans les Entrepôts de la Chambre de Commerce (halles métalliques), vente de:
53 caisses bottes en caoutchouc,
40 caisses spirales (joints de vapeur) en caoutchouc,
27 caisses chambres à air et enveloppes autos,
2 caisses enveloppes bicyclettes,
4 caisses articles d'hygiène et divers en caoutchouc,
3 caisses bonnets de bain en caoutchouc,
AVARIÉES D'EAU DE MER
Au comptant, 5 %, en plus entrepôts de douane.
Renseignements et dispositifs chez le courtier, 18, place du Parlement, 19, Bordeaux.

8,000 mtc. terrain à vendre, à 500 m. après octroi Bordeaux, sur route nationale, Cenon, r. Carnot, 81. S'ad. Barthélemy, 10 cours Gambetta, Tarbes.

VINS en lit, rouge et bl. à v. Cayes du Bourgeais, Bourg-sur-Gde

Achat très cher perles, argenterie, Boîtes, 31, r. Porte-Dijeaux, Bx. Gd choix diamants occasion.

Mariages hon., disc., par « le Réveil », 6bis, r. Sénéchal, Toulouse

Livres Industriels
pratiques modernes, productifs. GEORGES, 8-10-12 c. Fasteur, Bx

TEINTURE Nettoyage à sec. Apprêts
USINE LATASTE
3, Rue Lescure, 3, Bx - Tél. 15.37
PAS de FRAIS de MAGASINS
SERVICE A DOMICILE. — EXPÉDITIONS.

REPARATION MACHINES A ECRIRE
Underwood », « Remington », etc. INTER-OFFICE, 52, all. Tourny. Téléphone 9-61.

J'achète tout : meubles, vestiaires etc. Laborde, 38, r. de Kater

WISKY D'ORIGINE
GOLDENS HORSE à vendre. PAILLERE, 34, q. des Chartrons.

Les PAPETERIES de ROTTERSAC, par Lalinde (Dordogne), demandent à louer ou à notiser une péniche pour transporter cent, deux cents ou trois cents tonnes de charbon de Bordeaux au port de COUZE. — URGENT.

MANŒUVRES robustes demandés. Salaire 1 fr. 50 l'heure. S'adresser en personne à la Société anonyme « LA CORNUBIA », quai de Brazza, Bordeaux-La Bastide.

CARBURE CALCIUM
BENAULT, Libourne (Gironde).

DEUX FOURDES A VENDRE
BENAULT, LIBOURNE

FERS FEUILLARDS
BENAULT, Libourne (Gironde).

AUXILIAIRE mobilisé Lyon permuterait pour Bx avec aide-comptable ou manœuvre. Ecr. BODOU, 10, rue d'Arcs, 10, Bdx.

Étude de Me VIGNERTE, avoué, 22, cours du Chapeau-Rouge.
VENTE AU TRIBUNAL
le mardi 16 juillet 1918, à 13 h., maison à Bordeaux, rue Achard, no 27, et impasse Barran, no 2, M. à p., 150,000 fr. Me Dupuy, avoué colicitant.

Moteurs électriques
Force, Lumière
M. FONTANAUD
91 bis rue Ste-Croix Bordeaux
Spécialité de Rebobinages
tous systèmes, continu, altern
VENTE, ACHAT, LOCATION
Téléphone 509

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée) *Clinique WASSERMANN* 28, rue Vital-Carles, Bx
ÉCOULEMENTS RETRECISSEMENTS - Traitement en 1 séance

TAMPONS dentaires
de A. PINOT
Chirurgien-Dentiste
calment toujours les plus violents MAUX DE DENTS
1f, plus 0f10 impôt, toutes Pharmacies, 1f25 par poste.
DAUDE, phie à Bellin (Gironde)

PERDU 3 juillet, envir. Grand-Hôtel, Arcachon, broche représentant hirondelle, petits brillants. Rap. Grand-Hôtel. Bne réc.

SAVON blanc de ménage, gar., postal 10 k., 26 fr. franco contre remb. H. OLIVIER, Capucines, MARSEILLE.

Vins en Bouteilles
Suis acheteur. Faire offres, F. JOURDAN, courtier, 3 bis, rue du Couvent, 3 bis, Bordeaux.

ACHAT tous vestiaires, linge, meubles, vieux matelas, plumes, débarras. Fauché, rue de Belleyme, 41, Bordeaux.

Savon blanc de Ménage
23 fr. le colis postal de 10 kilos franco gare destinataire contre remboursement. Ecr. à L. ROUCH Aînée, à Salon (B.-d.-R.)

ACHAT A GROS PRIX
mobiliers modernes et anciens. Labarraque, 14, cours d'Albret.

J'achète tout : meubles, vestiaires, bijoux, bicyclettes, machines à coudre. Massez, 26, c. Clcé.

ACHETERAIS maison c. Tourny, c. de Verdun, Pavé-des-Chartrons ou r. Pelaïs-Gallien. Ec. BOIRET, Ag. Havas, Bdx.

PRESSES A BRAS
à 1. p. briquettes, sciure, charbon Grand-Prix Exposition du Feu. DECAUVILLE, ingénieur, 46, rue Croix-Blanche, 46, Bordx.

Av. pré agr. et rap. p. Mérignac, mais. maître et serv., cce 3 h.
Av. échoppe double r. du Hautoir, 12 p., rev. 1,140, px 20,000.
Av. imm. indust. p. gare Médoc 1,680 mèt., en partie couverts. Office immobilier, 6, r. Gmr-Brochon

ARCACHON
Av. Villa av. Gambetta, 11 p., av cour et jardin, pr. gare et postes; Villa aux Abatilles, 3 p., 1,200 m. terr., clôturé briques, Px 25,000. Imp. imm. de rap. au cent. pr. pl. Thiers, 4 mag., 40 pièces. Revenu, 7,000 fr. Prix, 100,000 fr. Office immobilier, 6, r. Gmr-Brochon

SAVON « LE PLIANT »
La caisse 50 k. net 130 fr.; 100 k. net 255 fr., postal d'essai 10 k. 28 fr. franco gare contre remboursement. SAVONNERIE PROVENÇALE, MARSEILLE-SAINT-JUST

SAVON de MENAGE, postal 10 kil., 27 fr.; 5 postaux de 10 kil., 130 fr., franco votre gare contre remboursement. — Écrire : Edouard FELIX, MARSEILLE, CINQ-AVENUES.

MAISON de confiance: Huiles, savons, cafés, accepte représentants sérieux. Donne le maximum de remises. Ecrire A. BLAYAC AINÉ, Salon (B.-R.)

SAVONS BLANCS non silicatés « LE CALO », postal 10 k. 20 fr.; les 5 post. 95 fr. « LE KAKI », postal 10 k. 25 fr.; les 5 postaux 120 fr. franco contre remboursement. LOISEL, fabricant de savons, MARSEILLE

POUR SE MARIER
selon ses goûts, demandez le bulletin de l'Union des Familles envoyé sous pli fermé contre 0f15 à la directrice, Mme F.-L. Simon, 259, aven. Daumesnil, Paris

SAVON blanc extra, garanti sans silicate, franco domicile contre remboursmt. Expédition tous les jours. Postal 10 k. brut 26 fr., 10 postaux de 10 k. brut 240 fr. par mandat d'avance; cont. rembt 1 fr. en plus par colis. Echantill. 0 fr. 75. — Léon ALAUZEN, fab. savon., 43, rue Longue-des-Capucins, Marseille.

SAVONS DE 1res MARQUES. Demander prix et conditions à Robert BART, à SALON (B.-d.-R.). Echant. 0 f. 75 timbres. Représentants acceptés.

Propriété de rapport
à vendre, 8 hectares et demi, vignes, bois, prairies, eau, deux maisons, vins blanc et rouge de premier ordre. Entre-deux-Mers. Prix, 36,000 francs. S'ad. DESFUJOLS, notaire, 7, pl. Tourny, 7.

FABRIQUE FRANÇAISE
de broderies mécaniques genre Suisse. A. POUGET, 84, r. de Pessac, Bx. Vente en gros et 1/2-gros.

Demandé p. campagne Charente-Inf. bonne à t. faire, préf. veuve guerre même av. enfants surtout pouvant s'occuper. — Ecrire TIZON, Agence Havas, Bx

UN ajusteur, un frappeur, deux manœuvres sont demandés. Établissements GERMINAL, cité Bouthier. La Bastide.

REPARATIONS MACHINES A ECRIRE. — TYPEWRITER SUPPLY Co. Téléphone 44-62. 8, rue Wustemberg, 8, Bordeaux.

CAFÉS Prima
SÉLECTION des MEILLEURS CAFÉS
Importation Coloniale Française
N° 1 EXTRA ..... 4f » les 500 grammes
N° 2 — ..... 3f75 — —
N° 3 — ..... 3f50 — —
Chicorée du Nord garantie pure et de 1er choix, 2f50 le 1/2k
Gde Brûlerie Bordelaise de Cafés 152-154, cours Victor-Hugo BORDEAUX — Téléph. 41-54

RESTAURANT du PERDRIX
Se à la carte. Prix modérés. 64, rue Saint-Remi, BORDEAUX

SUR LES GRANDS BOULEVARDS
TERRAINS DU PARC DE LESCURE
Boulevard Antoine-Gautier. — 100,000 mètres carrés.
S'adresser : 192, rue Guillaume-Leblanc. Téléph. 627.

BANQUE L. DUPONT & Cie
Capital : 20 Millions de francs
Succursale de Bordeaux : 28, rue Ferrère

VOIES URINAIRES
CYSTITE, PROSTATITE, ÉCOULEMENTS

La Méthode du Docteur LATANÉ a affirmé sa supériorité incontestable sur tous les traitements actuels. Elle amène une guérison définitive des prostatites, cystite, blennorragie, filaments, suintements, inflammation, engorgement, congestion, rétrécissements, impuissance, besoins fréquents, infection, maux de reins, hypertrophie de la prostate, rétention, pesanteur dans le périnée, faiblesse, névrose, manque d'énergie, etc. Guérison complète en 7 jours de tous les accidents syphilitiques par sa méthode intensive de **606** et les sérums les plus efficaces. — Se présenter ou écrire à l'Institut de Bordeaux, 59, rue Huguerie, t. les jours et Dimanches, de 10 h. à 12 h. et de 3 h. à 7 h. — Pas de Succursale.

CHLORURE chaux 100/110. Liv. imm. à 120 % gare Marseille. Dravet, 3, r. Nationale

Achèterais propr. rapport 5 à 30 hect. en Gironde. F. off. à M. E. BRUN, 3, r. Margaux, Bdx.

On demande bons manœuvres. S'adresser au chef de dépôt de la Société gén. d'essainis. et d'engrais, rue Marthe, Bordx.

CAPITAUX demandés p. grosse affaire. Beaux bénéf. assur. Ecrire LOUVIE, Ag. Havas, Bx.

ASSOCIE demandé par monsieur âgé possédant import. usine produits chim., pleine prospérité, marques connues, n'exigerait pas part égale mais au moins cent mille. Fournirai références précises. — Ecrire POURGET, Agence Havas, Bdx.

Entrepreneur de sciage avec matériel pour travaux en campagne. Pins approvisionnés à pied-d'œuvre. Conditions avantageuses. — S'adresser, 83, rue de Marseille, 83, Bordeaux.

Demande à louer échoppe ou appartement vide à Bdx ou pr. boulev. Ec. INDIO, Ag. Havas, Bx.

Achèterai voiture enfant occasion. — Ecrire AVRIL, cours Pasteur, 21, Bègles (Gironde).

AVIS Le capitaine du vapeur « Meissonier » ne reconnaîtra aucune dette contractée par son équipage.

AVENDRE 6 cyl. « Motobloc », 80×140, éclairage électrique Bosch, démarreur Bosch, roues métalliques, état neuf. Labadie, 49, route du Médoc, Le Bouscat.

Acheteur poteaux bruts bois à boulange, déchets sabots. — RODRIGUES, La Rochelle (Ch.-I.)

AV. S.-O., 3 k. gare, propr. 60 hect. pl. rap., m.-d'œuvre assur., vignes, élev. t. cult., mais. malt., dépend., intér. s'abst. Px 150,000f. Ec. Donlez, Ag. Havas, Bx

Jne homme serbe, santé excel., venant de Salonique, lib. serv. mil., p. continuer études droit, désire situation à Bdx ou env. lui permet. suivre la Faculté. Ecrire TISMÉ, Ag. Havas, Bdx.

A VENDRE CHEVAL. Ecurie Bastide-Bordeaux

SAVON de ménage, postal 10 k. 28f franco votre gare ctre remboursmt. Edmond AUGUSTE, savonnerie, à SALON.

Achèterai chamb. et div. meub. occ. Mistrot, 7, r. Cousin, Bx.

AVENDRE 1 machine à vapeur fixe 60 chevaux bon état, 8,000 fr.; 1 ventilateur-aspirateur roue 0 m. 30, 1 chaudière à vapeur 20m². BOISOT, à La Teste.

2 tourneurs et ajusteurs capables demandés, 18, r. Monadey.

MOTEURS - DYNAMOS
toutes puissances disponibles. ATELIER ÉLECTRICITÉ, 11, rue Jean-Jacques-Rousseau, 11, Bdx.

Av. Ford 1914, par